Assemblée Législative

La Minerve,

JOURNAL POLITIQUE, LITTERAIRE, AGRICOLE, COMMERCIAL ET D'ANNONCES.

50me annee. MONTREAL, SAMEDI MATIN, 3 AOUT 1878. No. 272

A Vendre

UNE BELLE TERRE à l'Acadie, près de l'Eglise, à vendre ou à échanger pour une propriété à Montréal. Conditions faciles. S'adresser à M. Martin Gravel sur les lieux, ou au No. 18, Rue St. Bénaventure, ou au No. 5, Rue St. Antoine, Montréal.
19 Juin. 232—um k

Avis au Public.

Ayant acheté le fonds de banqueroute de Tres FRERES, nous sommes en état de pouvoir offrir de grands avantages.
Nous avons toujours en main ou bien nous achetons dans le plus court délai
Sets de Salon et de Chambre à Coucher
Chaises et Lits de toutes les façons,
Papiers de bureau, Tabourets, Chaises,
Escompte libéral pour les marchands.
D. C. TABB & CIE.,
Manufacture: Ecluses St. Gabriel.
Magasins de fer, de meubles, etc.

14 et 16, rue St. Bonaventure

3 mai.—tm k 197

Charbon!

NOUVEAUX ARRIVAGES
EN DEBARQUEMENT
De Plusieurs Navires dans le Port
Prix réduits.
S. W. Beard & Cie.
52, Rue McGill et 22, Carré Victoria.
22 mai. 213

LEANDRE FAUTEUX
Marchand de
CHARBON
De toutes sortes, en gros et en détail.
No. 393, rue Craig
Coin de la rue Sanguinet, près du Champ de-Mars, Montréal.
2 juin.—a k 240

Bois et Charbon. Bois et Charbon.

MM. Ouvrard Frères et Cie., ayant vendu leur commerce de charbon, le soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il a ouvert un Bureau au No. 18, Carré Victoria, ou No. 2, Rue St. Jacques, où il est prêt à approvisionner le Charbon et de Bois de Chauffage de toutes espèces les familles et les manufactures aux prix les plus bas pour argent comptant.
La réputation de l'ancienne maison est une garantie suffisante pour l'avenir.
JAS. W. DUNCAN & CIE.,
Marchands de Charbon,
En gros et en détail.
29 mai. 219

D. PARIZEAU
Marchand de Bois de Sciage, etc., a constamment en mains toutes espèces de bois préparé et brut qu'il offre en vente au plus bas prix du marché.
Bureau et chantier: No. 49, rue Lagauchetière, près de la rue St. Laurent, et sur les quais au bas du marché Bonsecours.
27 juin.—k 240

McGauvran, Tucker & McDonnell
MARCHAND DE BOIS
Moulins à Scier et à emboucher, Fabrique de Portes, Fenêtres, boîtes, etc., de la partie Ouest,
No. 676, RUE ST. JOSEPH.
Coin de la rue Canning, Montréal.
3 mai. 221—a k

REPRISE DES TRAVAUX
AU
St. Lawrence Engine Works.
ON DEMANDE DES ORDRES
Pour Machines à Vapeur, Bouilloires, Moulins et toutes espèces d'ouvrages en fer.
W. P. BARTLEY & CIE.
Havril. 181—a k

JODOIN & Cie.
Manufacturiers de
Poëles, Pelles, etc.
BUREAU ET ENTREPOT:
No. 309, RUE ST. PAUL, MONTREAL
SUCCURSALE
No. 14, rue St. Jean, Québec.
Un département de détail a été ouvert au No. 234, RUE ST. LAURENT, où les personnes qui ont besoin de ces articles peuvent les acheter à meilleur marché qu'ailleurs.
5 juin.—a k 199

Canada Marble and International Scotch Granite Works.
R. FORSYTH
PROPRIETAIRE
Grand assortiment de
Monuments de Cheminée, Monuments Funéraires, Ouvrages en Marbre.
Bureau, 159, rue Bleury; Atelier, 552, William
On modèle des dessins dans toutes les parties de pays.
16 mai. 159

J. McKenna & Cie.
32, Place Jacques-Cartier,
ont ouvert leur établissement de
PLOMBIERS, & APPAREILS A GAZ, POUR LA VAPEUR ET L'EAU CHAUDE
Ces appareils sont en vente pendant quinze jours aux plus grands établissements de Montréal et Angleterre.
Ils donnent ces ouvrages qu'ils font sont garantis et donnent entière satisfaction.
Montréal, 1877. 218—r

PRESSES HYDRAULIQUES
Assemblage d'eau, hydrauliques à main et à pouvoir moteur. Peintures et Presses de cheniers.
COWPER & NIAH,
16 mai—208 a k 31, rue Hunter.

Pharmacie de la Place d'Armes

SUCCURSALE:
441, RUE SAINT-LAURENT
Trois portes plus haut que la rue Sherbrooke
JAMES HAWKES
Agent pour la vente en gros et en détail de l'eau de Plantagenet.
Soda à la glace, eaux minérales de la fontaine Arctique Tuft.
8 juin.—a k c 227

LES FAMILLES revenant de la campagne trouveront beaucoup d'avantage en faisant renouveler, réparer et accorder leurs Pianos et Orgues sous le plus court délai. Tous les ordres devront être adressés à
Chez J. F. GILLESPIE, HENRY J. SHAW, Encanteur.
15 Juillet. 25—a k

UNE MACHINE A VAPEUR de la force de cheveaux à vendre
W. STAFFORD, 110, rue du Collége
1 mai.—200 a k

MEUBLES RÉPARÉS, Tapis cousus, Tapis posés à 4c la verge, vieux Tapis posés à 1½c la verge, Prélarts pour 2c la verge.
212, RUE ST. LAURENT, 212
9 mai.—a k 202

JE DÉSIRE annoncer que j'ai ouvert un magasin en détail pour la vente des PLUMES D'AUTRUCHE et PLUMES DE FANTAISIE à meilleur marché que partout ailleurs. Je me charge en outre de nettoyer, teindre et réparer les plumes, les gants en chevreau (kid) les dentelles et les rideaux; crêpes réparés et remis à neuf. Tout ouvrage garanti à la satisfaction des pratiques. J. RABY, 203, rue NOTRE-DAME, Montréal.
8 mai.—a k 201

ROBERT DONALDSON
Forgeron, Mécanicien et Fabricant de Teintures
Tous ouvrages de Ferronnerie, Teintures pour chaussures, Machine à tailler les gants et les mitaines, etc., exécutés sur commande avec le plus court délai et à des prix très modérés.

No. 207, ruelle Fortification
9 mai.—a k c 202

La guerre en Europe
Sera évitée si les nations veulent se donner la main et faire teindre leurs vêtements à noir et enterrer la hache de guerre, qu'ils iront le soin de les faire teindre chez T. ARKER & CIE.,
BRITISH AMERICAN DYE WORKS
Habits de Dames et de Messieurs teints ou nettoyés sans les défaire.
16 et 621, rue St. Joseph et 693, Ste. Catherine
6 mai.—a k 189

AVIS
Nos travaux ne seront pas interrompus à cause du dernier incendie. Toutes les commandes devront être adressées comme d'ordinaire à
H. R. IVES & Cie.
26 juin.—r 240

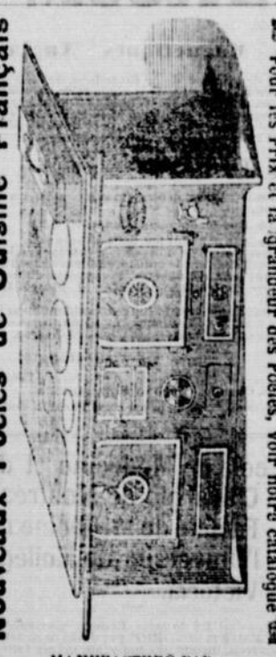

MANUFACTURÉ PAR
F. FROIDEVAUX
No. 264, rue St. Laurent
MONTREAL.
Nouveaux Poeles de Cuisine Français
Pour les Prix et la grandeur des Poeles, voir notre catalogue
Ce poêle qui comprend deux grands fourneaux et deux réchauds ainsi qu'une bouilloire pouvant contenir 25 gallons, est certainement le poêle le mieux confectionné, le plus confortable et en même temps le moins coûteux jusqu'à ce jour. A vec une économie de combustible de cinquante pour cent l'on peut faire la cuisine en moitié moins de temps qu'avec un autre poêle, et les certificats ci-annexés prouvent assez qu'il est fort apprécié par toutes les personnes qui s'en sont servi jusqu'à ce jour.
CERTIFICATS.
Nous, soussignées, Sœurs Carmélites résidantes à Hochelaga, attestons par la présente que depuis que nous nous servons du poêle de cuisine manufacturé par M. F. FROIDEVAUX, No. 264, rue St. Laurent, Montréal, connu sous le nom de POELE DE CUISINE FRANÇAIS, nous trouvons qu'il est le plus économique qu'il soit qui soit en cette ville et avec le moins de combustible, nous en servons continuellement et avec une petite dépense de combustible nous y faisons la cuisine pour notre établissement et ce en moitié moins de temps qu'il en faut avec tout autre poêle. Nous le soussignons trop le recommander à tous les Institutions, Couvents, Communautés religieuses, et en général à toutes les personnes qui doivent faire une forte cuisine.
Ste. MARIE ANGELE de l'EUCHARISTIE, Hochelaga, ce 25 Mars 1877.
Depuis près d'un an que les Sœurs de l'Asile Bethléem se servent des NOUVEAUX POELES DE CUISINE FRANÇAIS fabriqués par M. FROIDEVAUX, elles ne peuvent que rendre témoignage de son utilité surtout sous le rapport de la cuisson et de l'économie du combustible.
Elles n'ont jamais eu jusqu'à présent de poêle de cuisine aussi facile à chauffer avec lequel elles aient mangé autant de bois qu'avec celui-ci. En conséquence elles ne peuvent faire autrement que de le recommander à toutes les familles, couvents et collèges.
LES SŒURS DE L'ASILE DE BETHLEEM.
Montreal, 27 Mars 1877.
3 juin.—a k 32

LA MAISON
A. J. Boucher
A l'honneur d'informer le public qu'afin de rencontrer les vues des personnes qui désirent se procurer un PIANO recommandable et pleinement garanti, et, en même temps, d'un prix moins élevé que celui des
CÉLÈBRES PIANOS HAZELTON!
dont je conserve l'agence pour la Province de Québec, je tiendrai constamment un choix varié des meilleurs pianos de concert (Square Grand,) carrés et droits des manufactures renommées de
Guild et Church, de Boston,
Boardman et Gray, d'Albany,
William Schaefer et de Young
& Cie, de New-York.
Un envoi considérable d'Orgues-Harmoniums "Alexandre" (de Paris), pour Eglises et Salons, attendu dans le cours du mois.
6 juillet.—r 248

D. C. McCRECOR
Successeur de T. D. HOOD,
Manufacturier de Pianos
84, RUE DU CHAMP DE MARS
Attire respectueusement l'attention des nombreux amis et pratiques sur son assortiment considérable et complet de Pianos. Les personnes qui ont besoin de ces articles feront bien de profiter de cette occasion pour se procurer un bon Piano à bon marché.
Pianos réparés et accordés avec promptitude
27 avril.—a k 182

EDMAN BROWN
Manufacturier de Pianos,
Pianos et Orgues accordés et réparés. Réparation des Harpes une spécialité.
Tout ordre exécuté promptement et sans retard.
Bureau et Manufacture,
58, RUE ST. ANTOINE, MONTREAL
27 mars.—a k 166

Pianos et Orgues
J'ai maintenant en vente des splendides pianos en bois de rose, à 7 octaves, avec un fini, venant des célèbres manufacturiers Knabe, Vose & Fils, Chickering et autres fabricants bien connus. Je les vendrai au plus bas prix, l'acheteur sauvera ainsi de $150 à $200 sur le coût de l'instrument. Je donnerai une garantie écrite pour chaque instrument. Ces pianos sont splendides sous tous les rapports. J'ai aussi à vendre des pianos et orgues de seconde main à des conditions très avantageuses. Adressez-vous à HENRY J. SHAW agence de pianos en gros, Bâtisse de Shaw, rue Craig, près du carré Victoria.
18 mars 150

T. KERMODE manufacturier de Grilles pour Cimetière pour fenêtres, cages pour oiseaux, corbeilles pour fleurs, paniers, appuis pour chapeaux, hommers, pardessus, etc.
Bureau et Magasin: 28 et 30, rue Bleury
1 mars.—a k 145

David Major
AVOCAT,
No. 61, Rue St. Gabriel, Montréal.
14 Juin. 222—tm k

L. O. TAILLON
AVOCAT
61 — RUE ST. GABRIEL — 61
16 mai.—tm 208

MM. LACOSTE ET GLOBENSKY
AVOCATS.
Sont maintenant au
No. 11, Côte de la Place d'Armes
(Bâtisse Wilson, 2me étage.)
6 déc. 75

Mousseau, Chapleau & Archambault
AVOCATS.
Ont transporté leur Bureau au coin des
Rues St. Gabriel et Craig.
(Au-dessus de l'ancien Bureau "Leblanc & Cassidy.")
9 Mai. 202—j

DOCTEUR H. E. DESROSIERS
Médecin et Chirurgien,
Est déménagé au
No. 221, Rue St. Laurent
1er mai.—sm 195

H. JEANNOTTE
Notaire et Commissaire C.S.
20, — RUE ST. VINCENT, — 20
Bureau du soir: 191, rue Visitation.
26 Juillet.—tm k 205

J. L. COUTLEE
Notaire et Commissaire pour Québec et Ontario
No. 61, RUE ST. GABRIEL
(AU 1er)
Ci-devant de Jobin, Coutlée & Péroscau, N.P.
1er mai 1878.—a k 195

Ch. E. CAMPBELL
AGENT D'IMMEUBLES.
353, Rue Notre-Dame
MONTREAL
A vendre à bon marché le BLOC METHOT, village des Tanneries, Nos. 65, 135, 137, 69, 71 et 73, rue St. Joseph.
VILLAS et MAISONS à Vendre. Maisons à Louer et ARGENT A PRETER sur bien-fonds.
28 Juin. 214—a k

J. C. H. Bergeron
AVOCAT
61, — RUE ST. GABRIEL, — 61
MONTREAL.
14 Juin. 212—r

On trouvera constamment
AU
BUREAU DE "LA MINERVE"
BLANCS pour l'organisation de Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu pour Paroisse ou Municipalité, savoir:—
1o—Blancs de souscription pour former la Compagnie.
2o—Applications pour Assurances.
3o—Polices d'Assurances et projets de Réglements.
4o—Billets de Dépôt.
5o—Reçus.
6i—Réglement exemptant de faire les Polices doubles.
6—Résolution où se tiendra le bureau et fixant le montant pour lequel des assurances sont données, etc.

LIBRAIRIE St. JOSEPH
Œuvres de Raoul de Navery in 12 bro—Les Idoles 75c. Les Drames de la Misère 2 vols. $1.50. Patira, 75c. Le Trésor de l'Abbaye, 75c. Jean Canada, 75c. Le Pardon du Moine, 75c. Le Chevalier de l'Ecritoire, 75c. Zacharie le Maître d'Ecole, 75c. Les Parias de Paris, 2 vols. $1.50. La route de l'Abîme, 75c. Le Cloître Rouge, 75c. La Maison du Sabat, 50c. Les Héritiers de Judas, 25c. Le Juif Ephraïm, 75c. Parasol & Cie., 75c. Le Cendrillon du Village, 50c. La Fille du Coupeur de Paille, 50c. Le Capitaine aux Mains Rouges, 75c. L'Odyssée d'Antoine, 50c. Comédies, Drames, Proverbes, 50c. Le Marquis de Pontcallec, 75. La Foi jurée, 25c. Les Reliefeuses, 50c. Le Banneur de Galères, 50c. Le Passage d'un Juge, 50c. La Conscience, 50c. Nouvelles et Récits Villageois, 50c. L'Ange du Bagne, 50c. *Le Roman de Mirco, 25c. Marguerites en fleurs*, 50c.
Joyeux Passe-Temps de la jeunesse, in-12 bro. 50c
Mademoiselle de Kervallec, par Madame de Margau, in-12 bro. 35c
En Potton, par le même auteur in-12 bro. 35c.
Aimée, par Henri de Croisy, in-12 br. 85c.
Voltaire, ses hontes, ses crimes, ses œuvres et leurs conséquences sociales, par Armel de Kervan, in-12 br. 50c.
Œuvres de Paul Féval, nouvellement revues et corrigées, in-12 br. 75c.—Valentine de Rohan. La Louve. Jésuites. Les Etapes d'une Conversion. Pierre Blot. La Fée des Grèves. L'Homme de Fer. Les Contes de Bretagne. Château Pauvre. Le dernier Chevalier. Frère Tranquille (suite). Le Duc et la Duchesse de Normandie. Le Château de Velours. La Fille du Juif Errant.
En vente chez
Cadieux & Derome
207, RUE NOTRE-DAME,
(En face des Bureaux de *La Minerve*.
17 Juillet. 257—r

LIVRES
POUR LA
DISTRIBUTION DE PRIX
A LA
Librairie Payette & Bourgeault
(Ancienne maison Chs. Payette.)
250, rue St. Paul, 250
MONTREAL
Venant d'être reçues:
10 caisses de Livres convenables aux Distributions de Prix dans les Maisons d'Education.
La Maison Payette & Bourgeault prend la liberté d'annoncer aux communautés Religieuses, à MM. les Commissaires d'Ecoles et aux Professeurs de Maisons d'Education privées qu'elle vient de recevoir un grand nombre de volumes de toutes grandeurs, de toutes espèces de reliures et de tout prix qu'elle offre en vente aux conditions les plus avantageuses.
Le goût qui a toujours présidé au choix de ses ouvrages, (et qui ont toujours eu l'approbation des autorités religieuses) est une garantie que cette maison est une des plus renommées pour ses ouvrages classiques et religieuses, ainsi que pour ses Livres de Prix.
Par conséquent, la maison Payette & Bourgeault espère une part du bienveillant encouragement des nombreuses maisons d'éducation de cette Province.
PAYETTE & BOURGEAULT.
(Ancienne maison Chs. Payette),
[illegible] St. Paul, Montréal.
14 Mai. 206—r

LIVRES NOUVEAUX!
Agriculture, théorique et pratique basée sur la chimie agricole, par G. Lechartier, vol in 12 broché $1 00
Art d'écrire (L') par Antonin Rondelet, in-8o broché 1 67
Art de lire et d'écouter (L') ou l'éducation littéraire, par L. Benard, 2 vols in 12 bro 1 33
Art de faire à peu de frais (L') les feux d'artifice, par E. Andot, vol in 12 bro. 0 75
Aventures prodigieuses de Tartarin de Tarascon, par Alphonse Daudet, vol in 12 bro 0 75
Contez-nous cela! par Paul Célières, vol in 12 broché 0 50
Culture intensive de l'œuf (La) et son incubation, par Eug. Gayot, vol in 8o broché 0 40
Dictionnaire Universel d'idées—Religion, philosophie, sciences, etc., par Ernest, 3 vols grand in 8o broché 2 00
Dictionnaire politique Encyclopédie du langage et de la science politique, rédigé par une réunion de députés, de publicistes, etc., par Duclerc et Pagnerre, vol grand in 8o broché 2 00
Environs de Paris (Les) histoire, monuments, paysages, ouvrage illustré de 240 gravius et rédigé par l'élite de la littérature contemporaine, vol grand in 8o broché 1 00
Guide du parfait Jardinier, par Bouffi et Hocquard, vol in 12 broché 0 80
Histoire politique et littéraire de la presse en France, avec une introduction historique sur les origines du journal et la bibliographie générale des journaux depuis leur origine, par Eugène Hatin, 8 vols in 12 broché 5 00
Histoire de l'invasion des Etats Pontificaux en 1867, par le Baron de Mevius, vol in 8o broché 1 50
Jean le coureur, par Ernest Daudet, vol in 12 broché 0 75
Lettres de H. M. Stanley racontant ses voyages, ses aventures et ses découvertes à travers l'Afrique équatoriale, par Belle Leet, vol in 12 br 0 50
Louve (La) par Paul Féval 0 75
Volontaire (le), drame, par Paul Féval, vol in 12 broché 0 75
Manuel de la [illegible] aux jeunes femmes par Mme V. Mesager, vol in 12 broché 50
Nos petits poucets—Notes [illegible] naller par M. Carré, vol in 12 bro ..... 0 [illegible]
Œuvres de Louis XVI précédées d'une histoire de ce monarque, par M. Berryer, 2 vols in 8o broché ..... [illegible]
Prince de Bismark (Le) sa correspondance, par A. Proust, vol in 12 br ..... [illegible]
Propagateur Encyclopédique (Le) des sciences commerciales, etc., par A. de Cernières, vol grand in 8o, reliure toile anglaise 3 00
Promenade au Canada et aux Etats Unis, par C. Allard, vol grand in 12 broché 0 75
Question de Gallite (La)—Les faits et leurs conséquences, par H. de l'Epinois, vol in 12 broché 0 75
Saynètes et monologues, par Ch. de Banville, 2 vols in 12 broché 1 75
Serviteurs (Les) du roi des trois, par Rosba Stretten, vol in 12 broché 0 75
Traité théorique et pratique de législation, de doctrine et de jurisprudence sur le monopole des inhumations et des pompes funèbres, etc., par B. Gaubert, 2 vols in 8 broché 3 50
Voltaire, par Adrien Maggiolo, vol. in-12 br 0 25
En vente à la librairie de
J. B. ROLLAND & FILS,
No. 12 et 14, rue St. Vincent, Montréal.
27 Juillet. 205—r

MAISON ABEL PILON & Cie
A. LEVASSEUR
GENDRE ET SUCCESSEUR, EDITEUR
33, RUE DE FLEURUS, PARIS
Credit Litteraire et Musical
POUR L'ACQUISITION DE
LA MUSIQUE ET DES LIVRES
Fourniture immédiate des meilleurs ouvrages de
LITTERATURE,
DROIT,
SCIENCES,
BEAUX-ARTS, Etc,
Ainsi que des PUBLICATIONS MUSICALES des principaux éditeurs de Paris, et des Publications artistiques des Maisons
GOUPIL et DeLARUE, &c.
Mode de Crédit pour tous les Ouvrages du Catalogue de la Maison ABEL PILON & CIE.
Toute demande jusqu'à vingt piastres est payable une piastre par mois, et, au dessus de cette somme, le paiement mensuel est égal au vingtième s'augmentant de la facture
S'adresser à
M. E. Dansereau
17, COTE ST. LAMBERT
MONTREAL.
Agent pour le Canada.
Voir les catalogues et spécimens
Le Catalogue supplémentaire pour l'année 1878 vient de paraître.
25 Janvier. 16—r

Communication.
LEMONTAIS, DOLBEL & FILS
Marchands de Fleur et Provisions.
22 et 24, CARRÉ VICTORIA, Montreal,
Annoncent qu'ils vendront ce qui suit, aux prix suivants, pendant la prochaine quinzaine:
Sucre du Pays à 7½c, de choix, 8c.
Bon Beurre, 19c.
Bon Beurre, 18c.
Œufs en caisses de 49 doz à 11c.
Set de Métairie (le quart) $3.00 contenant 100 poches de 5 livres chaque.
Set de Métairie à $1.00 le quart.
25 Juillet. 264—r

Entrepôt Royal de Thé et Café
221, RUE NOTRE-DAME.
Les soussignés informent respectueusement le public que vu l'augmentation considérable de leurs affaires, ils ont été obligés d'agrandir leur magasin, en y ajoutant celui ci-devant occupé par MM. Laurent & Laforce.
Ces améliorations vont leur permettre à présent de servir leur nombreuses pratiques avec plus d'attention que par le passé.
Ils espèrent que par l'assiduité au commerce, la politesse de leurs employés, et la ponctualité à livrer les effets, mériter une large part du patronage du public de Montréal.
Une visite à ce bel établissement suffira pour convaincre toute personne du bon marché et de la bonne qualité des
Epiceries, Vins, Liqueurs, Cigares, Provisions, etc.,
qu'ils tiennent constamment en mains.
DUFRESNE & MONGENAIS
17 Juillet. 257—r

Vins légers
ERRUVAGES D'ÉTÉ, &c.
500 caisses CLARETS d'été,
10 boucauts MEDOC de Johnston & Fils, embouteillés par nous, à $4.00 la douzaine.
AUSSI,
MOSELLE, HOCK,
BOURGOGNE MOUSSEUX,
CHAMPAGNE (des meilleures qualités).
SAUTERNES.
Seltzer Allemand, Soda Rawline,
Seltzer Rawling, Potasse Rawline,
Limonade Rawling, Ginger Ale de Belfast
Jus de Limon préparé, Jus de Limon Cordial
VIN DE GINGEMBRE,
EAU APOLLINARIS,
EAU FRIEDRICHSHALL BITER.
SODA ET GINGER ALE, MONTRÉAL
Préparés spécialement pour nous
Vieille Eau-de-Vie, Port, Sherry, etc.,
Des meilleurs crus.
V. O. et Vieux Whiskey de Seigle
McGibbon & Baird
223, rue St. Jacques.
Succursale: 1385, rue Ste. Catherine.
11 Juillet. 242—r

Melasses, Sucres, Rum etc.
Maintenant en débarquement ex brigantin *A. Murich*, de Barbades:
Barriques, Tierces, Quarts, } MELASSES DES BARBADES de choix, nouvelle récolte.
EN MAGASIN
Pets Sucre brillant de Muscovade,
Sucre "Vac Paw,"
Melasses "Demerara,"
Barriques et quarts Rum "Demerara,"
Amer Aromatique ou "Bitters d'Angostura"
Quarts et Demis "Clarified W. I. Lime Juice"
Huile de Morue,
DEVANT ARRIVER:
Une petite cargaison ne Charbon à Vapeur Ecossais.
J. & R. McLEA
5 juin.—dm 242

John L. Wood
MARCHAND DE THÉ EN GROS ET EN DÉTAIL
18, *Grande Rue St. Laurent, près du Marché.*
Ceux qui désirent se procurer un thé de première qualité feront bien d'essayer ce magasin.
15 mai. 204—p

SUCRES
Pour Conserves
BLANC,
GRANULÉ
JAUNE RAFFINÉ.
Pour argent comptant chez
Wm. ELLIOT
Successeur de W. D. McLaren & Cie.,
Coin des RUES St. LAURENT et Ste. CATHERINE
27 Juillet. 209—r

FEUILLETON.

LA MAIN MYSTERIEUSE.

SEPTIÈME PARTIE

LE BIRON DE RODACH

(SUITE)

En ce moment, la lune jouait parmi les arceaux brisés, et découpait bizarrement les dentelles de pierre des grandes fenêtres en ogives.

Lia traversa la cour et entra dans la chapelle par la brèche béante où nous avons vu Klaus s'engager la veille...

Dans la chapelle, la lumière blafarde et pâle arrivait à la fois par les fenêtres sans vitraux et par le large vide de la voûte démantelée; de grandes masses éclairées saillaient dans la nuit noire; — les statues des saints, blanches et hautes, se dressaient dans leurs niches sombres, — les piliers s'élançaient, sveltes faisceaux de colonnettes, et n'avaient plus à leur sommet d'autre voûte que le ciel.

Le sol, pavé de carrés noirs et blancs, montrait çà et là ses larges pierres tumulaires, qui recouvraient la dépouille mortelle des anciens chapelains de Bluthaupt.

Au moment où Lia mettait le pied dans la chapelle, une porte située derrière le chœur tournait sur ses gonds en grinçant.

Lia tremblait, mais une main mystérieuse la poussait en avant.

— Elle baissa les yeux pour ne point voir ces hommes de pierre que la lune animait le long des murailles, et continua sa route, guidée par le bruit de la porte.

Après quelques efforts, elle parvint à l'ouvrir, et se trouva en face d'une sorte d'échelle, taillée dans un roc humide.

Elle descendit.

Elle était dans le caveau mortuaire des comtes.

Le premier objet qui frappa ses regards fut une tombe large, supportant trois statues de chevaliers couchées côte à côte.

Sur cette tombe, une lampe brûlait, qui éclairait vaguement les sculptures des autres monuments funèbres.

Auprès du tombeau des trois chevaliers, un homme était debout, le dos tourné à la lumière. — C'était bien celui que la jeune fille avait vu passer dans le corridor; — c'était pour lui qu'elle avait suivi dans les ténèbres ce chemin redoutable; mais elle hésitait à s'avancer maintenant, parce quelle ne découvrait plus son visage.

Peut être s'était-elle trompée...

Elle restait partagée entre son désir, qui l'entraînait en avant, et sa frayeur, qui lui disait de fuir.

L'homme s'essuya le front; il semblait rendu de fatigue et sa haute taille s'affaissait lassée, sous les plis amples de son manteau écarlate.

Il s'assit sur le bord de la tombe des trois chevaliers.

Ce mouvement mit ses traits en face des rayons de la lampe; — un cri s'étouffa dans la poitrine de Lia.

Cette fois, il n'y avait pas à s'y tromper; c'était bien le noble visage d'Otto.

Le cœur de la jeune fille s'inonda de joie; ses craintes étaient oubliées; — avait-elle pu désespérer?.....

Elle s'élança..... Mais à peine avait-elle fait quelques pas, qu'elle s'arrêta, frappée de stupeur.

Elle passa le revers de sa main sur ses yeux, qui battaient éblouis.

Un autre homme venait de sortir de l'ombre, une autre figure exactement pareille à celle d'Otto.

Etait-ce un rêve? — toutes ces choses étranges n'existaient elles que dans le délire de sa fièvre?...

Comme elle s'interrogeait elle-même, une troisième figure surgit à la lumière, semblable encore aux deux autres.

C'étaient les mêmes tailles enveloppées dans des manteaux pareils.

Ils étaient là trois hommes avec une seule forme, trois reproductions identiques du même être, trois types sortis du même moule, — et l'illusion était si forte, que Lia ne savait plus lequel des trois était son amant!.....

Elle pressait son front à deux mains; — elle appelait à son aide son intelligence ébranlée; — elle se croyait folle.

L'hombre d'un pilier tombait sur elle, les trois hommes ne la voyaient point.

Les deux derniers venus se baissèrent et prirent, sous la tombe des fils du comte Noir, des pioches et une pelle.

Celui qui était arrivé le premier scalpa la lambe et ils gagnèrent un espace vide, marqué au milieu du souterrain par une petite croix de bois.

Lia se colla, tremblante, à la pierre froide du pilier.

L'homme qui tenait la lampe la déposa sur le sol; il prit à son tour une pioche, et tous trois se mirent à creuser la terre.

Ils travaillèrent longtemps en silence. — Cinq fosse furent ouverte l'une à côté de l'autre.

Et chaque fois qu'une fosse était creusée, une voix s'élevait qui disait:

— Celle-ci est pour Fabricius Van Praet.

— Celle-ci pour le docteur José Mira.

— Celle-ci pour le chevalier de Reinhold.

— Celle-ci pour le madgyar Yanos Georgyi.....

Quant ce fut au tour de la dernière, la voix dit:

— Celle-ci est pour le vieux Moïse de Geldberg.....

[A continuer.]

TELEGRAPHIE.

Ottawa, 2—La commission d'arbitrage des frontières du Haut Canada s'est réunie à 10 hrs. a m, aujourd'hui. Etaient présent le juge en chef Harrisson, Sir Edward Thornton et Sir Francis Hincks.

L'Hon. M. Mowat, de la part du gouvernement d'Ontario, a commencé la cause en faisant une argumentation historique très élaborée allant jusqu'à l'an 1605.

Il prétendit que la limite occidentale d'Ontario est les Montagnes Rocheuses, que la frontière nord-ouest doit être fixée au nord de la Saskatchewan et que la frontière nord-est doit être fixée dans le voisinage de la baie d'Hudson.

Cette réclamation est basée sur les titres de la France à cette vaste contrée comme en ayant fait la première la découverte.

Dans son argumentation, l'Honorable M. Mowat fit voir les rapports qu'il y a entre la compagnie de la Baie d'Hudson et l'Angleterre d'une part et les trafiquants français de la France d'autre part dans l'histoire primitive de ce pays.

Ottawa, 2—MM. D. MacDonald, gérant du chemin de fer Q M O et O, section ouest, Walter Shanley, ingénieur civil, W. H. Chisholm, surintendant de cette voie ferrée, et Starke, ingénieur civil, sont arrivés en cette ville par convoi spécial. Ils ont pour mission d'inspecter le chemin. M. Shanley se rend à Aylmer cette après-midi.

L'Hon M. Jones part pour Halifax cette après-midi.

L'Hon. M. Lattaume sera de retour ici aujourd'hui.

Le premier ministre donnera un dîner demain aux arbitres de la commission des frontières.

Un feu a éclaté ce matin dans le pâté de maisons de M. Taillon. Le magasin de M. McCaul a été en partie détruit. Pas d'assurance sur les marchandises. Bâtisse assurée. L'origine du feu est un mystère. Pertes, $5,000.

Québec, 1 août.—M. C. R. Coker, inspecteur, le capitaine Dick, officier du port, et plusieurs plongeurs, ont examiné le navire "Friga", dont la coque a subi quelques avaries. Les inspecteurs ont permis au capitaine de continuer son voyage.

MM. C. R. Coker, inspecteur, et George Davis, constructeur de navires, de Lévis, sont partis ce matin pour l'Ile d'Anticosti, pour examiner le steamer "Lac Megantic" qui est échoué sur l'île.

Québec, 2—Des arrangements vont être faits pour avoir deux jours de grandes courses sur les plaines d'Abraham avant le départ de Lord Dufferin.

Québec, 2.—M. Muir, greffier en chef de l'Assemblée Législative, a été mis à la retraite. M. Buteau Turcotte, frère de l'Orateur, a été nommé greffier. Le salaire est de $2,000 par année.

Toronto, 1.—On regrette beaucoup ici que la course entre Hanlan et Ross n'ait pas eu lieu régulièrement, car personne ne doutait du champion de Toronto. On croit qu'il y aura une nouvelle course entre ces deux rameurs à Barrie.

Un employé de chemin de fer s'est grièvement blessé à la station, hier soir, en déchargeant une boîte très lourde, qui lui est tombée sur le corps.

Constantinople, 1.—On rapporte que le général Kauffman doit remplacer le général Todleben.

Le "Courrier de l'Orient" a été suspendu pour avoir annoncé que la femme du ministre turc de la marine était présente à un bal donné par les Russes.

Lacolle, 2.—L'enquête préliminaire dans la cause de Costofrolaz, accusé du meurtre de Mathieu Matheron, a été continuée ce matin, à 8 heures. La salle était encore remplie de curieux avides d'entendre les détails.

Le prisonnier a été logé hier à l'hôtel Eunis, où il semble avoir bien dormi. Il ne paraît pas aussi ému aujourd'hui qu'hier.

Le premier témoin entendu a été William Edmunds, marchand de Lacolle, qui a déclaré que les échantillons de soie exhibés en cour sont les mêmes que ceux qui lui ont été montrés à son magasin par Matheron le 22 du mois dernier.

La nouvelle de l'arrivée de Mme Coste par le convoi a produit une certaine sensation. Cette dame arriva bientôt à la salle de l'enquête, accompagnée de M. B. Clément, employé au Séminaire de Montréal. Mme Coste, qui a été malade ces jours derniers, était très émue et tremblait de tous ses membres. Sa déposition, qui a été donnée d'une manière claire et lucide, a occupé tout le temps jusqu'à l'ajournement. Elle a déclaré positivement que les effets contenus dans la malle et les autres colis y compris la montre, la chaîne, les cachets contenant son portrait et celui de Matheron, étaient la propriété de ce dernier et en sa possession lors de son départ de Montréal. Le prisonnier, qui avait pris des notes, lui adressa plusieurs questions dans le but d'établir que Matheron et lui avaient toujours été sur un pied d'intimité. La substance des réponses de Mme Coste a été à l'effet que Matheron avait été averti plusieurs fois par M. Bourdon et par elle-même de se défier du prisonnier, et que néanmoin, le défunt avait toujours continué à avoir confiance en lui. Mme Coste a ajouté qu'elle avait même dit au défunt que Costofrolaz pourrait bien l'assassiner, mais le défunt a toujours refusé de croire que Costofrolaz fut capable d'un tel crime. A 2 heures, la déposition de Mme Coste a été close et l'enquête a été ajournée pour une heure.

Burkingham, 2—Une grange appartenant à D. McFaul a été hier après-midi frappée par la foudre et entièrement détruite, avec les fourrages remises attenantes et leur contenu.

New-York, 1.—Le collecteur des douanes américaines a saisi pour cinquante mille piastres valant de marchandises appartenant à Hahn, Benjamin et Cie., importateurs, pour fausse évaluation.

Une dépêche à la "Tribune" de Washington dit que le maître-général des postes craint des troubles sur les chemins de fer, parce que le taux pour le transport des malles doit être réduit de cinq pour cent.

Malheur Agency, Orégon, 2.—Les troupes, sous le commandement du général Howard, sont arrivées mardi, dépourvues de rations. Les chevaux de cavalerie du général ont succombé aux fatigues et les hommes ont été obligés de se rendre au camp à pied. Aussitôt qu'on pourra se procurer d'autres chevaux, on se remettra à la poursuite des Snakes. Une prisonnière indienne assure qu'il ne reste plus de chef, excepté Octo, qui est grièvement blessé.

Le général Green, à la tête d'un détachement peu nombreux, est à la poursuite des Indiens hostiles.

New-York, 2—Isaac Rohman, secrétaire de la compagnie d'instruments d'optiques de New-York est disparu emportant avec lui de fortes sommes d'argent appartenant à la compagnie.

Le conseil communal de Brooklyn a fait un rapport défavorable au sujet de la permission à accorder pour la construction du chemin de fer aérien.

Edward Buckstein, autrefois marchand de dentelles est disparu depuis mardi. Son chapeau et son parapluie ont été retrouvés à la Pointe du Port Washington. On suppose qu'il s'est suicidé.

Le World rapporte que Bennett est entré en pourparler pour acheter l'édifice occupé par la banque d'épargne "Union Dime", coin des rues 32ème et Broadway pour y transporter les bureaux du *Herald* et du *Telegram*. Cet édifice est évalué à un demi million.

Alta Utah, 2—Le feu qui a

La Minerve.

SAMEDI MATIN, 3 AOUT 1878.

Gare à l'ennemi. } Les rouges, certains du sort qui les attend aux prochaines élections, font des efforts inouis pour jeter la division dans nos rangs. Ils ont un petit plan bien simple, qui, malheureusement, peut réussir si nos amis ne sont pas sur leurs gardes. Lorsque dans un comté ils n'ont aucune chance de réussir, ils s'adressent à un conservateur influent, et par toutes espèces de promesses, s'efforcent de lui inspirer l'ambition de se présenter contre le candidat conservateur déjà choisi. Ils comptent qu'une fois la lutte engagée, il sera facile de faire passer un libéral à la faveur de ces divisions dans notre parti. A Hochelaga, par exemple, ils sont à l'œuvre depuis un mois, aux deux extrémités du comté, cherchant un candidat conservateur. Les promesses, les protestations d'estime et d'amitié ne leur coûtent pas à l'égard de ceux qu'ils se chargeront d'écraser dans quelques semaines, s'ils réussissent.

A Soulanges, même tactique. Là M. DeBeaujeu a réussi à mettre sur les rangs M. le Dr. Masson qui se dit conservateur, et qui ne l'est plus du moment où il se jette en travers du choix unanime du comté.

Ailleurs, ce sont plusieurs amis qui, sans avoir été sollicités par les libéraux, se mettent sur les rangs. Il n'est pas défendu d'avoir de l'ambition, mais ce que nous b'â mons c'est qu'on ne prenne pas assez promptement les moyens d'arriver à une candidature unique. Dans la province d'Ontario et chez les libéraux de Québec, on ne voit pas ces doubles ou triples candidatures dans les comtés où nos ennemis sont puissants. A Ontario, on prend un moyen bien simple de trancher la question. On convoque une convention de délégués des différentes localités qui, à la majorité des voix, choisissent leur candidat. C'est ce qui se pratique à Montréal et c'est ce qui devrait se faire partout.

La province de Québec est dans une position trop critique pour qu'on se permette de telles divisions, et ils seraient bien coupables le candidat ou les candidats qui, par des divisions de cette nature, nous feraient perdre un comté.

Nous engageons les conservateurs de tous les comtés,—heureusement peu nombreux,—où ces doubles candidatures menacent de se produire, de se réunir et de les faire cesser au plus tôt. Nous sommes certains, d'un autre côté, que nos amis les candidats, comprendront comme nous l'importance de la question et qu'ils ne mettront aucun obstacle à ce qu'elle soit tranchée au plus tôt.

AU FAIT } Le parlement étant fini et son mandat virtuellement expiré, M. D. O. Bourbeau, pour s'éviter des frais judiciaires, a préféré consentir à l'annulation de son élection plutôt que de s'obstiner à plaider pratiquement sans but puisqu'on est à la veille de nouvelles élections. On sait comme la loi est sévère sur l'article de la pureté électorale et comme certains juges sont enclins à en appliquer les dispositions dans leur extrême rigueur du moment qu'elles frappent un adversaire politique. Il n'y a déjà malheureusement que trop d'exemples de ce fait, et M. Bourbeau dans les circonstances, a sagement agi en coupant court à la contestation qu'on lui faisait. Voici sa déclaration :

Le défendeur consent par les présentes que son élection dont on se plaint dans cette cause soit annulée, avec dépens, le dit défendeur admettant que certaines menées corruptrices ont été employées dans son intérêt quoique hors de sa connaissance et de son consentement.

Là-dessus les libéraux jubilent, mais ils seraient moins fiers du résultat si la poursuite contre M. Laurier avait été jugée au mérite au lieu d'être renvoyée sur de simples objections préliminaires. Les actes de corruption allégués contre lui et qui auraient pu être prouvés par bon nombre de témoins étaient de nature à le rendre ineligible, tandis qu'on n'a pas même tenté d'attaquer personnellement M. Bourbeau sous ce rapport et qu'on accepte sa confession de jugement sans vouloir aller plus loin. La conclusion à tirer de cela est que M. Laurier n'avait aucun espoir d'obtenir le siége par l'examen et la discussion des votes, et encore moins de faire déqualifier M. Bourbeau. D'ailleurs, ce qui démontre qu'il part toute manœuvre prétendue illégale. M. Bourbeau a bel et bien la confiance de la majorité des électeurs de l'ancien comté de M. Laurier, c'est que celui-ci n'ose plus s'y représenter, malgré qu'il s'engageait l'automne dernier, à y recommencer la lutte cette année. En voilà assez pour réduire à néant les déclamations de l'*Evénement* et de ses confrères en libéralisme sur ce sujet.

Les mines d'or de la Beauce. } Nous voyons par les dépêches de Québec que les frères St. Onge poursuivent avec autant de succès que d'activité leurs opérations minières à la Beauce. Ces intelligents mineurs mériteraient du gouvernement plus de considération qu'on ne leur en a montré jusqu'à présent. Il y a dans la Beauce un champ immense où l'activité des chercheurs d'or pourrait s'exercer avec profit pour le pays.

Jusqu'à ce moment un monopole ruineux a été laissé à une compagnie dont les titres ne sont même pas à l'abri de toute critique.

Un comité spécial de la dernière session a fait rapport à la Chambre que la loi devrait être amendée et que les lettres patentes de la compagnie devraient être soumises à un jugement des cours de justice afin de changer l'état de choses qui existe aujourd'hui.

Les frères St. Onge ont garanti au gouvernement qu'aussitôt que le monopole injuste de la compagnie cesserait, des milliers d'ouvriers viendraient immédiatement se mettre à l'ouvrage et feraient de la Beauce une nouvelle Californie.

Le gouvernement actuel est-il trop occupé de ses économies, de ses destitutions et des élections fédérales pour donner une minute d'attention à cette question des mines d'or où gît tout un avenir pour la province de Québec.

La Protection vs. le Libre-Echange. } M. Girouard a reçu la lettre suivante d'un citoyen bien posé de Chicago qui a déjà demeuré plusieurs années à Montréal et depuis, suit avec intérêt les affaires de notre pays.

Cette lettre d'un observateur étranger à nos divisions politiques sera lue avec intérêt :

Chicago, 25 juillet 1878.

Cher M. Girouard,

Depuis que j'ai résidé au Canada, je porte toujours intérêt aux affaires de votre pays et je lis vos journaux autant que je puis me les procurer.

Je remarque avec regret, le déclin continu et toujours plus rapide de la prospérité générale de la Puissance, ces quatre dernières années. Des milliers de faillites dans le commerce tous les ans, une dépréciation générale des valeurs de toutes sortes, vos artisans sans ouvrage et ceux d'entre eux qui peuvent quitter le Canada émigrant aux Etats-Unis. Le cultivateur ne trouvant pas au pays l'écoulement des produits de sa terre—la population diminuant au lieu d'augmenter, malgré les encouragements offerts par le Bureau de l'Emigration—une dépression générale semble agir sur votre peuple.

Le Canada est une riche et fertile contrée. Pourquoi souffrez-vous de cet état de choses beaucoup plus que d'autres pays ? Il doit y avoir une cause. Il y a une cause de ce dépérissement national, universel. Les maux de la Puissance ont leur origine dans un mauvais gouvernement. Ils ressortent du manque d'une législation judicieuse. On ne donne pas d'encouragement suffisant aux industries nationales. Votre système de lever des impôts pour le support du gouvernement fédéral et le paiement de l'intérêt de la dette publique, est erroné. Il devrait être changé. Vous avez besoin d'une révision fondamentale du tarif, pour donner une ample protection aux intérêts manufacturiers. N'est-il pas mieux que le revenu public de la Puissance soit alimenté par une taxe invisible qui maintiendrait les industries diverses que par la taxe directe. La taxe invisible imposée par un bon tarif des droits, rétablit et nourrit les meilleures industries du pays tandis qu'elle ne pèse que sur ceux qui veulent se payer des articles de provenance étrangère. Quelles peuvent être les objections à vous créer un revenu par le tarif ? Vous n'avez rien à exporter qui puisse en être affecté. Vous avez tout à gagner en protégeant les intérêts de ces manufactures, de vos mines de charbon et de vos pêcheries—et rien à gagner par un quasi-libre-échange. Au contraire, avec ce dernier système vous arriverez, et cela bientôt, à la ruine.

Comme je vois l'état actuel des choses, votre pays me présente un spectacle monstrueux ; celui d'un peuple faisant des lois contre ses propres intérêts et pour le bénéfice d'une grande nation voisine, sa rivale.

Aucun pays jusqu'à présent n'a prospéré, par l'existence et le support d'une seule industrie. L'Angleterre est presqu'une exception à cette règle, ce fait produit par un enchaînement extraordinaire de circonstances pendant 300 ans ne peut être bien compris que par celui qui connaît à fond l'économie politique. La Puissance du Canada ne peut pas prospérer par une seule industrie. Ses intérêts agricoles requièrent un marché dans le pays même pour une partie appréciable des produits de la ferme. C'est ce que ses agriculteurs n'ont pas à présent, et c'est ce que ses cultivateurs ne verront jamais, s'ils ne voient en même temps prospérer les industries manufacturières qui supporteraient ce marché.

Tout homme d'Etat digne de ce nom doit regarder aux intérêts à venir de son pays aussi bien qu'à ceux du présent. A mesure que la prospérité agricole augmentera chez les autres nations, l'habitant du Canada qui doit chercher par de là l'Atlantique un marché pour les produits de sa ferme et par là venir en compétition avec presque tout le monde civilisé, trouvera bientôt les marchés anglais si encombrés de grains et de céréales, que l'agriculture au Canada ne sera plus rémunérative. Que ferait-il alors sans la consommation intérieure ? Sans les manufactures pour encourager l'immigration et retenir la classe ouvrière dans le pays, à mesure que la production augmente, la consommation diminue. Si le cultivateur pouvait vendre au pays même la moitié de ses produits, il pourrait risquer l'exportation du reste, sans craindre une ruine complète. Le cultivateur comme l'homme d'Etat doit voir aux années à venir, au changement inévitable qui aura lieu bientôt dans l'offre et la demande des grains et des céréales quand l'offre excédera la demande, et trouvera une compensation dans le commerce et la consommation intérieure.

Ce commerce intérieur ne peut exister sans une classe de consommateurs que vous ne pouvez créer qu'en protégeant les grands intérêts manufacturiers dans la Puissance, en encourageant l'immigration et donnant de l'emploi à l'immigrant et du travail aux classes ouvrières, l'hiver et l'été.

Vous avez les pouvoirs d'eau, vous avez le charbon, le fer, des ouvriers qui attendent l'ouvrage, tout ce qui est nécessaire en un mot pour établir de grandes industries manufacturières. Vous avez un aussi beau champ que vos voisins de la Nouvelle Angleterre pour écouler le surplus des produits de vos manufactures, dans l'Amérique du Sud, les Indes Occidentales et le Mexique.

L'établissement de fabriques d'étoffes de laine et de coton, de chaussures, d'instruments aratoires, d'usines pour y travailler le fer, en un mot d'industries manufacturières de toutes espèces donnerait au cultivateur le marché intérieur qui lui manque et avec le temps rapporterait à la nation le capital et la prospérité.

Faites-vous des lois pour encourager ces choses ? Non, vous faites tout le contraire.

Avec votre tarif des douanes les fabricants des Etats de la Nouvelle-Angleterre ont anéanti toute espérance chez les manufacturiers du Canada, en déversant continuellement le surplus du produit de leurs manufactures sur notre marché en l'y vendant au dessous du coût de production ; plutôt que d'encombrer leur propre marché par une trop forte accumulation de marchandises. Ils ont eu et ils ont un double but en cela : commercialement, c'était mieux pour eux de subir une petite perte sur un montant moindre de produits déversé et vendu sur le marché canadien, qu'une perte plus grande en encombrant leurs propres marchés ; Politiquement ils ont détruit tout danger de rivalité dans l'industrie manufacturière de votre part ; tandis qu'ils rient et s'amusent de ce qu'ils appellent la stupidité de vos législateurs.

Par ces opérations le marchand canadien subit des pertes et est empêché dans ses affaires ; le capital cherche d'autres champs de placement, où il ne sera pas laissé sans protection dans des conditions aussi précaires.

« Oui, mais » disent vos Grits « nous avons les marchandises à meilleur marché. » Si ces messieurs ne veulent pas voir la ruine totale des plus chers intérêts de leur pays, ils feraient mieux, au moins, d'employer quelqu'un pour calculer l'intérêt composé, pour des années à venir sur l'argent qui sort du pays pour n'y jamais rentrer par aucune réciprocité de commerce, et voir ensuite où ils en sont.

Vous vous êtes chargé de dépenses énormes pour construire un chemin de fer jusqu'au Pacifique, surtout pour vous relier plus étroitement au Manitoba et developper ce territoire. Qu'espérez-vous y gagner, si vous n'avez pas de manufactures dans votre pays ? Le chemin se supportera-t-il lui-même ou pourrez vous vous rembourser des sommes dépensées, si vous n'avez d'autres compensations qu'un trafic limité et le transport du fret et des passagers ? L'expansion ne peut seule être la source de votre prospérité. Sous la conduite de vos gouvernants actuels, ce chemin ne tend qu'à dépeupler le Canada. Où donc, alors est votre compensation ?

Etes-vous à ouvrir, à vos dépens, un marché pour le bénéfice des manufacturiers américains, pendant que vous écrasez les vôtres ? Cela en a tout l'air. Vraiment vous êtes un peuple généreux d'encourir ces dépenses énormes pour le bénéfice d'une nation rivale. Le fait est que l'encouragement et la protection ample de vos manufactures et de vos industries nationales devrait aller de pair avec votre grande entreprise et alors ce chemin de fer aurait du bon sens.

J'approuve entièrement la résolution présentée au Parlement à sa dernière session par Sir John A Mac Donald :

« Que cette Chambre est d'opinion que « le bien du Canada demande l'adoption « d'une politique nationale, qui par un ra« justement judicieux du tarif service et « protégera les intérêts agricoles miniers, « manufacturiers et autres de la Puissan« ce ; qu'une telle politique retiendra en « Canada des milliers de nos concitoyens « maintenant obligés de s'expatrier en « quête d'un emploi qui leur est refusé « au pays ; rendra la prospérité à nos in« dustries aux abois, soufrant maintenant « une si triste dépression ; empêchera de « faire du Canada un marché à sacrifice ; « encouragera et développera l'activité du « commerce interprovincial, et marchant « (comme cela devrait être) dans la direc« tion d'une réciprocité de tarifs avec nos « voisins, en autant que l'exigeront les in« térêts multiples du Canada, tendra gran« dement à procurer à ce pays dans la suite « une réciprocité de commerce."

Voilà le vrai principe. Que le peuple supporte les hommes, qui arborent ce principe aux prochaines élections et le Canada peut encore sortir de l'impasse où il est.

Les intérêts manufacturiers ont été détruits mais avec une législation bien entendue ils seront ravivés et vous aurez le commerce avec l'Amérique du Sud, les Indes Occidentales et le Mexique. Votre commerce avec les Indes Occidentales a reçu un coup fatal dans l'anéantissement de vos raffineries de sucre. Le commerce avec Cuba et Porto Rico est très important. Vos produits ne rencontreront pas la même faveur et le même encouragement que ceux des Etats-Unis dans ces îles tant que vous ne ferez pas avec elles un commerce réciproque.

Il est nécessaire que vous ayiez des raffineries de sucre pour entretenir avec ces îles un commerce de quelque valeur. Votre gouvernement a détruit et fermé vos raffineries en permettant l'importation des Etats-Unis au Canada des sucres raffinés : les raffineurs d'ici avaient de leur gouvernement une remise d'à peu près un centin par livre de plus sur le total, que ce qu'ils avaient jamais payé au revenu de leur pays quand ils ont importé la matière brute de Cuba ou de Porto Rico. Je suppose qu'il n'est pas nécessaire d'expliquer à aucune personne bien renseignée, comment cette opération s'accomplissait. Vous savez probablement que les raffineurs des Etats-Unis faisaient préparer à Cuba et à Porto Rico des sucres centrifuges au degré No. 18 polorisant 98, par une matière colorante ; de manière à les entrer aux Etats-Unis en conformité avec les lois du revenu qui imposait les droits suivant la couleur, bien que ces sucres fussent au degré de l'étalon hollandais. Ces sucres coloriés artificiellement passant par l'opération du raffinage, il n'y restait nécessairement aucune matière colorante ; et les raffineurs collectaient du département du revenu des Etats-Unis, sur leurs droits de sortie, une remise égale en moyenne au No. 20 pendant qu'ils n'avaient payé en moyenne le droit d'entrée que sur le No. 10. Dans ces conditions et avec le secours de la législation canadienne ils ont bien vite écrasé vos raffineries et jeté parmi vous de nombreuses familles sans ouvrage dans une grande misère.

Cette lettre est déjà très longue et pourtant je ne suis pas encore entré dans beaucoup de considérations importantes.

Si vous désirez augmenter la production agricole, vous devez pour la rendre rémunérative accroître le nombre des consommateurs en offrant de l'emploi, l'hiver et l'été, aux classes ouvrières en encourageant l'immigration, en un mot, en favorisant largement l'établissement de manufactures. Sans manufactures vous ne pouvez servir efficacement aucune branche d'exportation.

Comme exemple des bienfaits du libre-échange les messieurs du gouvernement canadiens citent l'Angleterre comme ayant prospéré sous ce régime.

L'Angleterre n'est nullement un pays libre échangiste. Les douanes sont encore sa principale source de revenu. Si elle est libre-échangiste pour les céréales c'est parceque son intérêt l'a exigé, le jour où sa population manufacturière augmentant, la production agricole n'a plus suffi à la demande. Quand ses intérêts manufacturiers l'ont emporté sur sa puissance agricole, elle a ouvert ses ports au libre échange pour les céréales, recevant en échange de la France et d'autres nations, une réciprocité sinon une entrée libre pour le produit de ses manufactures. Mais ni l'Angleterre ni aucun autre pays ne peuvent être pris pour modèle, par le Canada dans leurs lois fiscales. La nature de leurs relations commerciales étant entièrement différentes, aucun parallèle ne peut exister, dans ces conditions. L'Angleterre est un ancien Etat parvenu à maturité, dont tous les intérêts intérieurs sont complètement sauvegardés et le commerce solidement établi. Les frais considérables de transport que doivent nécessairement encourir ceux qui veulent y importer leurs céréales, sont une protection suffisante pour ses agriculteurs. Ses fermiers ont le marché pour leurs produits à leur porte et ceux qui leur font compétition le font à de grands désavantages.

On a enlevé aux cultivateurs du Canada leur marché, en ruinant les intérêts manufacturiers du pays, abandonnés dans leur enfance sans support ni protection.

L'établissement des manufactures dans un pays doit commencer par un tarif amplement protecteur, autrement, elles ne subsisteront pas. Comme l'enfant elles doivent être protégées jusqu'à ce qu'elles soient d'âge à se supporter elles-mêmes. Nous ne trouvons aucune exception à ce principe dans aucun pays. Une nation ou un peuple peut exister par l'agriculture seule, sans autres industries ; les sauvages d'Amérique vécurent dans cet état ; mais la prospérité de la civilisation est impossible sans la variété des travaux industriels. Les intérêts multiples d'une nation s'entr'aident les uns les autres et enrichissent la nation où ils se développent. Le cultivateur ne peut prospérer sans consommateurs pour ses produits. Le manufacturier et l'artisan ont aussi besoin de consommateurs pour les marchandises qu'ils fabriquent. Le temps viendra où l'agriculteur canadien trouvera difficilement un marché de l'autre côté de l'Atlantique.

Dans les contrées où le gouvernement a adopté le système d'un tarif hautement protecteur pour protéger leurs jeunes manufactures, la prospérité s'en est toujours suivie. Vous savez que l'Angleterre, au commencement, a soigneusement nourri ses intérêts manufacturiers par une ample protection jusqu'à ce qu'elle se soit crue maîtresse de la situation. J'ai déjà allégué ce fait. La France a suivi la même politique jusqu'à ce que les cotonnades et les calicots français fussent devenus les plus beaux et les plus parfaits du monde et que les fabriques d'Alsace et de Lorraine, célèbres par tout l'univers.

Par un tarif hautement protecteur, la France a créé et nourri la manufacture de sucre de betteraves jusqu'à ce que cette industrie devint l'une des plus riches et des plus grandes du monde. La Belgique a continué à protéger ses manufactures par un tarif élevé, et a refusé d'ouvrir ses ports à l'Angleterre, quand cette puissance enlevait tout droit sur les grains et les céréales et proposait une réciprocité de commerce. En voici le résultat. La Belgique fait maintenant concurrence avec les fabricants anglais, vendant de la coutellerie et ce qu'on appelle des articles de Sheffield, des lisses de chemins de fer et des locomotives dans la grande-Bretagne.

Les Etats-Unis ont maintenu un tarif protecteur élevé, sur beaucoup d'articles fabriqués de plus de cent pour cent, jusqu'à ce que l'établissement de leurs manufactures fut solide et certain et qu'elles fussent en état de lutter avec succès contre les autres nations industrielles. Dans la dernière guerre entre la Russie et la Turquie, les Etats-Unis et la Belgique ont fourni des armes par cargaisons entières aux belligérants, carabines, mousquets, canons, etc., et à meilleur marché que n'aurait pu faire l'Angleterre.

Mais il n'est réellement pas nécessaire pour l'esprit désintéressé et intelligent de pousser cette preuve plus loin. Dans les prochaines élections, le peuple canadien aura à se prononcer sur une grande question pratique : la Protection ou le Libre-Echange. Quelle prospérité avez-vous obtenu avec ce dernier système pendant les cinq dernières années ? Avec un gouvernement judicieux et une politique vraiment nationale vous fonderez un grand empire, mais sans cela, une grande *solitude*, un désert inculte.

Rapports et Reproductions.

Bulletin Politique.

MONTREAL-CENTRE ET OUEST. — Nous avons oublié de mentionner, en parlant de l'assemblée qui a choisi les candidats pour ces divisions, que des manufacturiers libéraux y assistaient et qu'ils se sont déclarés publiquement dégoûtés de l'incapacité des chefs libéraux et de leur politique qui ruine le pays. L'un d'eux a dit à l'assemblée que depuis vingt ans, il n'avait jamais donné un vote conservateur. Il n'est pas le seul à ouvrir les yeux.

PONTIAC.—M. J. Poupore qui s'est retiré du bureau de l'immigration à Québec, a accepté la candidature que lui ont offerte les électeurs du comté de Pontiac. Pendant que M. Poupore a été au département de l'immigration, il l'a admirablement administré et effectué de grandes économies. Nous voyons avec plaisir le retour de M. Poupore dans la vie publique, et nous espérons qu'il représentera ce comté aussi longtemps dans l'avenir qu'il l'a représenté dans le passé.

LES ELECTIONS.—On paraît croire que la dissolution du Parlement Fédéral aura lieu d'ici à quinze jours et que les élections auront lieu en septembre. Nous invitons nos amis à se tenir prêts à tout événement.

ELECTIONS FEDERALES

LISTE DES CANDIDATS.

Nous publions aujourd'hui une liste des candidats aux prochaines élections. Nous ne la donnons pas comme exacte, car dans plusieurs comtés les candidats ne sont pas encore choisis. Dans ces derniers cas, nous donnons les candidatures que les rumeurs nous rapportent :

QUEBEC.

COMTÉ.	*Conservateur.*	*Libéral.*
Argenteuil	Abbott	Christie
Bagot	Mousseau	Dr Chagnon
Beauce	Bolduc	
Beauharnois	Cayley	Robillard
Bellechasse	Forgues	Larue
Berthier	Cuthbert	
Brome	Dr Robillard	
Bonaventure	Dr Robitaille	Chandler
Chambly	Benoît	Wilett
Champlain	Montplaisir	
Charlevoix	G Amyot	P Tremblay
Chateauguay		Hon Holton
Compton	Hon H Pope	
Chicoutimi	E Cimon	
Deux-Montagnes	Daoust	
Dorchester	Rouleau	
Drummond et Arthabaska	Bourbeau	
Gaspé	Short	
Hochelaga	Desjardins	
Huntingdon		Scriver
Iberville	Ouimet	Béchard
Kamouraska	Roy	
Jacques-Cartier	Gironard	Hon Lallamme
Joliette	G Baby	
L'Assomption	Hurteau	
Laprairie	Pinsonneault	
Lévis	Blanchet	Lemieux
L'Islet	Verrault	Casgrain
Laval	Ald Ouimet	
Lotbinière	Beaudet	Bernier
Maskinongé	Houde	Desaulniers
Mégantic		
Missisquoi	Baker	
Montcalm	Dugas	
Montmorency	McKay	Langlois
Montmagny	Landry	Taschereau
Montreal Centre	Gault	Devlin
" Est		
" Ouest	M. P. Ryan	
Napierville		Coupal
Nicolet	Méthot	Turcotte
Ottawa	A Wright	
Pontiac	Poupore	
Portneuf	Belleau	De St Georges
Québec Comté	Caron	Thibaudeau
Québec Ouest	McGreevy	Connolly
" Est		Laurier
" Centre	Coté	Malouin
Richelieu		Barthe
Richmond et Wolfe	Ives	
Rimouski	Langevin	Fiset
Rouville	Gigault	Cheval
St Hyacinthe	Tellier	Delorme
St Jean		Bourassa
St Maurice	Gerin	Lajoie
Shefford	Nichols	Huntington
Sherbrooke	Brooks	
Soulanges	Lanthier	Dr Masson
Stanstead	Colby	
Témiscouata		Pouliot
Terrebonne	Masson	
Trois-Rivières	McDougall Malhiot	
Vaudreuil	R Harwood Mongenais	
Verchères		Geoffrion
Yamaska	Gill	

ONTARIO.

Comtés.	*Conservateurs.*	*Grits.*
Addington	McRory	Shibley
Algoma		
Bothwell	Hawkins	Hon Mills
Brant (N R)	Crawford	Fleming
Brant (S R)	Watts	Paterson
Brockville	Fitzsimmons	Col Buel
Bruce (N R)	Col Sproat	J Gillies
Bruce (S R)	A Shaw	Hon E Blake
Cardwell		
Carleton	Rochester	
Cornwall	Bergin	McLellan
Dundas	J S Ross	Lafiamme
Durham (E R)	Col Williams	L Ross
Durham (W R)	Col Cubbitt	
Elgin (E R)	T Arkell	McDougall
Elgin (W)	Munroe	G E Casey
Essex	J C Paterson	McGregor
Frontenac	Kirpatrick	
Glengarry	McLennan	McNab
Grenville (S R)	Dumbrille	Wiser
Grey (E R)	Sproule	
Grey (N R)	G Kane	Snider
Grey (S R)	Jackson	Landerkin
Haldimand	Davin	Thomson McGraney
Halton		
Hamilton	Kilvert Robertson	Irving Wood
Hastings (E R)	J White	Aylsworth
Hastings (N R)	Bowell	O'Flynn
Hastings	Wallbridge	Brown
Huron (E R)	Horton	
Huron (N R)	Farrow	Sloan
Huron (S R)	Porter	Greenway
Kent	R Stephenson	McMahon
Kingston	Sir J Macdonald	A Gunn
Lambton	Hon A Mackenzie	A Mackenzie
Lanark	Jamieson	Galbraith
Lanark	J Haggart	Frost
Leeds et Grenville	Dr Ferguson	
Leeds (S R)	Ouimet	Fredenburgh
Lennox	Hooper	Hon J Cartwright
Lincoln	Rykert	Norris
London	Carling	Walker
Middlesex (E R)	McMillan	Glass
Middlesex (N R)	Conghlin	Scatcherd
Middlesex (W R)	Currie	G W Ross
Monck	McCallum	Edgar
Muskoka	O Brien	Cockburn
Niagara	Plumb	
Norfolk (N R)	Walsh	Charlton
Norfolk (S R)	Wallace	
Northumberland (E)	Keeler	Biggar
Northumberland (O)	Cockburn	Kerr
Ontario (N)	W H Gibbs	Wheeler
Ontario (S)	T N Gibbs	Glen
Ottawa	Currier	St Jean
Oxford (N)	Norris	Oliver
Oxford (S)	Gibson	Skinner
Peel	Elliot	Smith
Perth (N)	Herson	
Perth (S)	Dr. Hornibrook	Trow
Peterborough (E)	Burnham	Buck
Peterborough (W)	S Hilliard	Bertram
Prescott	Urquhart	
	Routhier	Hagar
Prince Edward	McCuaig	Dr Platt
Renfrew (N)	White	Findlay
Renfrew (S)	Bannerman	
Russell	O'Connor	
Simcoe (N)	Little	Fletcher
Simcoe (S)	McCarthy	Cook
Stormont	Fulton	Archibald
Toronto (C)	Hay	Mac Donald
" (E)	Platt	Galley
" (O)	Robinson	
Victoria (N)	Cameron	McLennan
" (S)	McQuade	Connolly
Waterloo (N)	Krantz	Bowman
Waterloo (S)	Merner	Young
Welland	Bunting	Hersley
Wellington (E)	Dr Orton	Robinson
" (N)	Drew	Higinbotham
" (S)		Guthrie
Wentworth (N)	Stock	Bain
" (S)	Carpenter	Rymal
York (E)	Boultbee	Metcalfe
York (O)	Wallace	Blain
York (N)	Strange	Dymond

NOUVELLE-ECOSSE.

Annapolis	Longley	Ray
Antigonish		McIsaac
Colchester	McKay	Archibald
Cumberland	Dr Tupper	Dufius
Cap Breton	McDonald	McKay
Digby	Wade	Smith
Guysborough	Ogden	Kirk
Halifax	Daly	Jones
	Ritchie	Power
Hants		Goudge
Inverness	Cameron	McDonell
Kings	Woodworth	Borden
Lunenburg		Church
Pictou	J McDonald	Carmichael
	Doul	Dawson
Queens		Forbes
Richmond		Flynn
Melbourne		Hon Coffin
Victoria	Campbell	McDonald
Yarmouth		Killam

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Albert		J Wallace
Carleton		Appleby
Charlotte		Gilmour
Gloucester	Burns	Anglin
Kent	Renaud	
Kings	J Domville	
Northumberland	Mitchell	Snowball
Queen's		
Ristigouche		Haddow
St Jean (cité)	Tilley	Deveber
St Jean (comté)	Palmer	Burpee
	King	Weldon
Sunbury	Armstrong	Burpee
Victoria	Costigan	
Westmoreland		Sir A Smith
York		

MANITOBA.

Lisgar	Shultz	
Marquette	Ryan	
Provencher	Hon J Dubuc	Bannatyne
Selkirk		Smith

COLOMBIE ANGLAISE.

Cariboo	Thompson	
N Westminster	McInnis	
Vancouver	Burnster	
Victoria	De Cosmos	Roscoe
Yale	Dewdney	

ILE DU PRINCE EDOUARD.

Prince	Howatt	Perry
	Hackett	Yeo
Queen	J C Pope	Sinclair
King		Davis
		McIntyre

Communication.

Montréal, 2 Août 1878.

M. le Rédacteur,

Le *Star* du 31 Juillet dernier annonçait que l'avocat de la famille Coste avait eu une entrevue avec le vice-consul Perrault et se serait entendu avec lui pour faire résigner M. Benjamin Clément comme curateur à la succession vacante de feu Mathieu Mattheron et que M. Clément aurait en effet résigné cette charge. Je suis l'avocat de la famille Coste et je puis déclarer qu'à l'entrevue que j'ai eue avec M. le vice-consul, il n'a pas du tout été question de telle résignation. La nomination du curateur à la dite succession a été faite régulièrement suivant les exigences de la loi du pays, et je suis assez bien informé pour pouvoir dire que cet entrefilet du *Star* est fausse et que M. Clément n'a jamais eu idée de telle résignation, malgré les difficultés qu'on a injustement menacé de lui susciter à ce propos. Au contraire, M. Clément a déjà commencé à s'occuper activement de remplir ses devoirs de curateur.

Votre etc.

L. CONRAD PELLETIER.

L'absorption vs. la Maladie

Il est un fait bien établi que le Plastron de Holman pour le foie et l'estomac a fait le plus de guérisons. Le plastron de Holman pour le foie et l'estomac a fait de bien chauds amis. Le plastron de Holman pour le foie et l'estomac a créé des faveurs plus rapides que tous les traitements du monde combinés ensemble. Le plastron de Holman pour le foie et l'estomac a guéri les maladies les plus chroniques du foie et de l'estomac. Le plastron de Holman pour le foie et l'estomac s'est montré le plus efficace dans une proportion de 19-20 dans toutes les maladies dont l'homme puisse être attaqué. Pour ceux qui sont le plus souvent affligés et qui souffrent des maladies périodiques du printemps, voilà le temps d'appliquer le plastron de Holman pour le foie et l'estomac ; par là se sauvant d'un monde de trouble. Le plastron de Holman pour le foie et l'estomac fait sa propre loi à la nature, le principe de l'absorption. Les raisons en sont assez simples. Le plastron est appliqué complètement sur les parties vitales, le foie et l'estomac et au centre du système nerveux qui pénètre dans les organes digestifs. Il contient des propriétés végétales, médecinales inoffensives qui absorvent dans le sang et dans l'estomac tous fluides vénéneux et détériorés. Le plastron de Holman pour le foie et l'estomac n'est pas une médecine patentée mais un principe scientifique. Le plastron est de forme ovale de 4 x 6 pouces, ¼ pouce d'épaisseur et rempli de composés végétaux medicaux fins. Il est suspendu à l'entour du cou et s'étend à travers du creux de l'estomac. Le plastron de Holman pour le foie et l'estomac assure une guérison prompte pour les maladies de foie, attaques bilieuses, indigestion, dispepsie constipation, diarrhée, nevralgie, rhumatisme, goutte, paralysie, sciatique, lumbago, obstructions dans la colonne vertébrale, maladies des reins, maladies du cœur, fièvres intermittantes, fièvres romaines, jaunisse, maux de tête, etc. Des milliers de femmes sont prêtes à donner des certificats sur l'efficacité miraculeuse du plastron dans les maladies particulières à leur sexe. Le plastron de Holman pour le foie est la découverte la plus étonnante du 19me siècle et fait sa marque dans l'histoire de la science médicale. On a reçu dix milles témoignages reconnaissant la vérité des avancés ci-dessus.

☞ Lisez attentivement les témoignages récemment reçus :

Montréal, le 26 mars 1878.

Compagnie des Sachets de Holman,

MESSIEURS,—Je suis bien aise de recommander le sachet de Holman pour la dyspepsie et la maladie de foie parce qu'ayant souffert de cette maladie depuis *quatre ans*, j'ai été entièrement guéri. Je m'en suis servi seulement que 30 jours.

MARCEL LEMIEUX,
Coin des Rues Ontario et St. Dominique.
Montréal, 26 mars 1878.

Compagnie de Plastrons Holman pour le Foie,

MESSIEURS,—C'est avec un grand plaisir que je recommande le plastron de Holman. J'étais attaqué de dyspepsie pour les 5 dernières années et après avoir fait usage de plusieurs pendant 30 jours j'ai ressenti un grand soulagement et je puis dire aujourd'hui que je suis entièrement guéri après avoir porté le plastron pendant 30 jours.

Votre, etc.,
FRANCIS LAPOINTE,
113, Rue St. George.
Walkerton, Ont., 18 Mars 1878.

Compagnie de Plastrons Holman pour le Foie,

MESSIEURS,—En autant que j'y suis concerné, votre plastron m'a fait beaucoup de bien. Avant d'en faire usage, j'étais beaucoup troublé par la constipation et les maux de tête. Depuis que je l'ai porté, il y a six semaines, je n'ai eu que deux légers maux de tête et mes intestins sont réguliers. Il paraît étonnant et j'en remercie Dieu et vous comme son envoyé.

Votre,
J. HIGGINBOTHAM.
Donegana Hôtel, Montréal, 21 Mars 1878.

Compagnie de Plastrons Holman pour le Foie,

MESSIEURS,—C'est avec un véritable plaisir que je vous fais part du grand soulagement que j'ai reçu par votre plastron. J'étais troublé par la dyspepsie et la constipation. J'ai essayé et les médecins et les remèdes et cela sans succès. De fait je n'en étais que plus malade. Je puis dire positivement que je suis guéri et n'ai jamais joui d'une meilleure santé. Tous ceux qui souffrent de ces maladies ne devraient pas manquer de faire l'essai du plastron, car je suis positif qu'il les guérira.

Croyez-moi, votre, etc.,
R. STEWART MURRAY.
D. M. BAIRD, Agent des Manufacturiers,
210, rue St. Jacques, Montréal.

Compagnie de Plastrons de Holman pour le Foie,

MESSIEURS,—J'ai porté un de vos plastrons durant environ vingt jours et il m'a guéri complètement d'une très-mauvaise attaque de dyspepsie. Du moment que l'on en a fait usage une fois, il parle pour lui-même et est une vraie guérison dans les cas de dyspepsie. Je le recommande de tout mon cœur à tous mes amis qui souffrent de cette maladie.

Respectueusement votre,
D. M. BAIRD.
Gananoque, 6 Nov. 1877.

*Compagnie de Plastrons Holman pour

INFORMATIONS GENERALES

—Mgr l'évêque de Montréal est parti vendredi soir pour Québec. Il sera l'un des trois évêque consécrateurs au sacre de Mgr D. Racine.

—Mgr l'évêque d'Ottawa et Mgr l'évêque de St. Hyacinthe doivent assez prochainement partir pour Rome, en visite *ad limina Apostolorum*.

NOTES LOCALES.

Décès.—On nous informe que le corps de M. Bourque, étudiant en droit, qui s'est noyé lundi soir à Hachelaga, a été retrouvé ce matin à la Longue Pointe. Une enquête doit avoir lieu aujourd'hui.

Enquête.—Lenquête du coroner sur le corps de M. Charles Bourque, étudiant en droit a eu lieu hier matin. Le jury a rendu un verdict de "Noyé accidentellement." Le cadavre a été transporté à Vaudreuil.

Académie de Mlle. Gaudreau.—Jeudi soir, il y avait séance dramatique et musicale à la salle de l'Union St. Joseph, donnée par les élèves de Mlle. Gaudreau, à l'occasion de la distribution des prix, sous la présidence du Rév. M. Sentenne. La salle était remplie. Les élèves ont très bien exécuté leur rôle dans le beau drame qu'ils ont représenté. La partie musicale a été bien goûtée de l'auditoire. Les parents des élèves de Mlle. Gaudreau doivent être satisfaits des progrès que leurs enfants ont fait sous son habile direction et seront heureux que nous en sommes certain, de continuer à lui confier l'éducation de leurs enfants.

"Tout ce qu'un homme possède, il le donnerait pour sa vie."

Pour l'invalide la vie est un fardeau—la tâche, l'ambition et toutes les jouissances raisonnables de la vie ne sont que malaises. Par ce malheureux, l'offre d'une guérison certaine au moyen des Plastrons pour foie de Holman, est accueilli avec reconnaissance. Les certificats accompagnant l'annonce de ces plastrons sont de personnes bien connues dans leurs localités respectives et dont les témoignages sont inattaquable. Au lieu d'épuiser le système avec des poisons minéraux, nous nous droguons absolument et nous abstenons de toutes médecines débilitantes et nauséabondes un appareil qui s'applique à l'extérieur et qui peut être porté sans le moindre inconvénient. Ses effets sont presque instantanés. Les prix modérés auxquels les plastrons sont vendus les mettent à la portée de toutes les bourses.

Conflagration.—Une nombreuse assemblée des étudiants en droit a eu lieu jeudi soir dans la salle de la bibliothèque des avocats au Palais de Justice. Les étudiants ont adopté des résolutions exprimant le profond regret causé aux étudiants par la mort prématurée de leur condisciple M. Charles Bourque, et les sentiments de condoléance et de sympathie qu'ils ressentent pour la famille du défunt. Ces résolutions ont été transmises aux parents du défunt.

Petites Notes.—Jeudi, devant le magistrat de police, le procès d'Alexander Buchand, accusé d'avoir mordu le pouce de Samuel Fitzpatrick à bord du navire *Lake Erie*, s'est terminé par l'acquittement du prisonnier. Il a été prouvé que Fitzpatrick a été l'agresseur..... Le théâtre du Champ de Mars doit s'ouvrir de nouveau la semaine prochaine sous la direction d'un directeur compétent..... Un nommé Simons a été arrêté jeudi soir pour avoir volé une paire de pantoufles valant une piastre au magasin de chaussures de Michael Ireland au No. 242, rue St. Joseph..... Des voleurs se sont introduits récemment dans l'épicerie de M. Michael O'Reilly, au coin des rues Gain et Lagauchetière, et ont enlevé $28 du tiroir..... Les cavaliers des Victorias termineront leurs exercices annuels samedi soir. Des jeux athlétiques auront lieu à l'Ile Ste. Hélène durant l'après-midi du même jour..... Edward Hanlan, le rameur de Toronto, arrivera ici dimanche prochain pour donner une démonstration publique lundi soir au rond à patiner..... Près de 400 personnes de cette ville, accompagnées du Rév. M. Desclamps et de plusieurs autres membres du clergé se sont rendus jeudi en pélérinage à Ste. Anne du Bout de l'Ile..... Charles Cushing, notaire, a été assermenté jeudi comme juge de paix pour le district de Montréal..... Quatre des individus condamnés jeudi par le Recorder n'ayant pas les fonds nécessaires pour payer leur amende ont dû aller en prison..... Le nommé Alfred Boisvert, arrêté pour avoir volé un paletot appartenant à MM. Shufelt et Fuller, marchands à commission de la rue des Commissaires, a subi son procès jeudi devant le magistrat de police. Trouvé coupable, il a été condamné à 3 mois de prison aux travaux forcés.

Funérailles.— Les funérailles du jeune Cha Banque, étudiant en droit qui s'est noyé à Hochelaga lundi dernier, sera inhumé à Vaudreuil lundi le 5 du courant.

Les parents et amis sont priés d'assister aux funérailles sans autre invitation.

Parc de l'Ile Ste. Hélène.—Cette après-midi aura lieu au Parc de l'Ile Ste. Hélène les jeux athlétiques annuels des Canadiens Victoria. Vers deux heures commenceront ces tours de force et d'adresse qui ne manquent jamais d'intéresser ceux qui sentent bouillonner en eux la force et la vigueur musculaire..... Vers cinq heures de l'après-midi commencera l'inspection du bataillon. Les Carabiniers Victoria seront passés en revue par le Col. Fletcher, croyons-nous. Le spectacle toujours imposant d'une revue est suivie avec plus d'intérêt encore lorsqu'elle a pour but de constater les progrès accomplis par un bataillon durant la période de ses exercices annuels. On ne saurait trop encourager la louable émulation qui porte chacun des bataillons de notre ville à vouloir surpasser les autres par sa bonne tenue et la précision de ses manœuvres. Un fait qui ne manquera pas de rehausser l'éclat de cette fête militaire, c'est la présence de l'excellente musique du régiment, le Corps de Musique de la Cité qui a obtenu et, ce qui vaut encore mieux, a su mériter la palme dans le grand concours musical. Les Carabiniers Victoria avaient l'intention d'organiser un feu d'artifice pour le soir, mais pour des raisons valables, sans doute, et qui ne nous appartient pas d'apprécier, les autorités militaires leur ont refusé cette permission. En revanche on leur a permis d'illuminer le camp et se proposent de se rattraper sur l'illumination de tout ce qu'ils peuvent avoir perdu en n'ayant pas de feu d'artifice. Aussi doit on s'attendre à voir ce soir à l'Ile Ste Hélène d'un spectacle vraiment féerique. Toutes ces lumières aux couleurs variées en se reflechissant dans les flots amers du fleuve devront produire un effet magique. Raison de plus pour s'y porter en foule.

Dimanche matin, les volontaires assisteront à un service religieux qui aura lieu à l'Ile. Ils ne quitteront leur camp que lundi prochain.

Echappé Belle. — Jeudi soir, pendant qu'une locomotive du Grand-Tronc descendait sur la ligne qui longe le fleuve, le conducteur aperçut un homme étendu sur la voie et qui devait être à-moitié mort, à en juger par les apparences. Il donna aussitôt le signal pour renverser la vapeur et parvint ainsi à tout arrêter suffisamment l'immobiliser des chars, pour sauver la vie à l'infortuné. On parvint à réveiller notre homme qui déclara se nommer Thomas Smith et qu'il n'avait pas de séjour fixe.

Tentative de vol.—Vers minuit, durant la nuit de jeudi à vendredi, des voleurs ont pénétré avec effraction dans le magasin de M. A. Labelle, sur la rue St. Henri, appartenant de M. A. Labelle, et ont essayé d'enlever des soieries, de la belle, mais ils furent entendus par M. Labelle, et se voyant découverts, ils se hâtèrent de décamper, emportant avec eux un habillement complet. La police a été immédiatement notifiée, et on espère que les coupables seront arrêtés.

Autre tentative de vol.—Hier matin, entre une et deux heures, des voleurs, au nombre de trois, ont essayé de piller la résidence de M. Joseph Tiano, jr., au no. 795, rue Sherbrooke. Ils sautèrent par-dessus la clôture, et étaient occupés à enlever le mastic des carreaux, lorsqu'ils furent découverts par Joseph Genest, qui est chargé du soin de la maison pendant l'absence actuelle de M. Tiffin. Genest tira un coup de revolver au-dessus de leurs têtes, ce qui eut pour effet de les faire décamper à toutes jambes. A en juger par les vols fréquents qui se commettent depuis quelque temps, les voleurs sont plus nombreux et plus audacieux que jamais dans notre ville.

Petites Notes.— Environ 60 immigrants écossais venant d'arriver d'Europe ont quitté ce matin notre ville pour l'Ouest..... James Kilgour accusé d'avoir frappé Peter Neary avec une hache dans l'intention de le tuer a été condamné à subir son procès au prochain terme de la Cour Criminelle. L'assaut a eu lieu il y a quelques mois au coin de rues Bleury et Ontario. Neary évita le coup qui lui était porté et après avoir terrassé Kilgour et le frappa à plusieurs reprises à coup de pied. Kilmour a aussi intenté une action contre Neary l'accusant d'assaut et batterie avec l'intention d'infliger des blessures corporelles graves..... On dit que M. Fred. McKenzie doit se présenter comme candidat libéral dans Montréal-Ouest..... On parle aussi de la candidature de M. Hewley, (libéral) pour Montréal-Centre ..... Dans la nuit de jeudi à vendredi des voleurs se sont introduits dans l'auberge tenue par M. Loftus à la Pointe St Charles. Les coquins sont entrés par le soupirail de la cave et ont enlevé $150. Non contents de cet exploit ils ont eu l'audace de pénétrer dans la chambre à coucher et de s'approprier l'argent qui se trouvait dans les poches du pantalon de M. Loftus. Les détectives Lafon et Richer ont été chargés de l'affaire..... La Compagnie du Télégraphe de la Puissance a ouvert un bureau à Bloomfield, Ont.

Sessions Spéciales.—Vendredi, 2 août 10 hrs. a. m.—Présidence de Son Honneur le Juge Coursol.

La cause de Finlay, contre lequel il y a sept indictements. Il plaide coupable sur tous les accusations. Sa sentence a été remise à lundi.

La cause de George Bennett et Samuel Henry, vol sur la personne de John Holmes, procès remis à lundi

La cause de Alfred Richard, voi d'une jument appartenant à Alfred O'Day, de la Côte St Paul, procès remis à lundi.

Cour de Police, 2 août.—W H Bréhaut, Ecr., M. P.—14 causes sur la liste. — Jas Morton vs. Chs. McRae, assaut et batterie, discontinuée. Francis Fitzallan vs. Thos Witton, assaut et batterie, discontinuée. John Dunn vs. F X Martineau, assaut et batterie, en délibéré. Johanna Byrne vs. Moses Friedman, même offense, continuée au 6 août. Moses Friedman vs. Johanna Byrne, même offense, continuée au 6 août. Moses Friedman vs John Flaherty, assaut, continuée au 6 août. Jannet McClennan vs. W Henry, assaut et batterie, continuée au 6 août. Bridget Logan vs. Wm Henry, assaut et batterie, continuée au 6 août. W. Henry vs. James Kilgour et Jannet McClennan, assaut et batterie, continuée au 6 août. Caroline Lepage vs Alphonse Morin et Francis McDonald, cause remise.

Présent : M. C. Desnoyers, Ecr., M. P.—Raphael Bellemare vs Thos. Henly, pour avoir mis une enseigne à sa porte illégalement, $20 et les frais ou trois mois. Présent : W. H. Bréhaut, Ecr., M. P.—La Reine vs. Thos. Keefe, larcin. 3 mois de prison. Marie O. Cartwright vs. Francis McDonald, assaut et batterie, continuée au 17 courant. La Reine vs. Antoine Delsol, refusant de faire son devoir, discontinuée.

Hôtel Richelieu.—M Raymond, Québec ; L Gervais, St Thimothé ; Octave Gendron, Sherbrooke ; A McDonald, Ottawa ; A M Archambault, Stanton ; G H Clark, T B Tillolson, Boston ; Jos Thompson, Québec ; Rev P Graton, Granville ; Chas Morin, Black River, F Aumond et sa Dame, do ; J O Robert, New-York ; L P P Cardin, Sorel ; Richard Hogue, Ste Anne ; Octave Dubois, Québec ; Louis Lajoie, Ottawa ; André Dugal, Québec ; M St Pierre et sa Belle, West Farnham ; H Archambault, Boston ; Frs Levesque, Québec ; J L Miller, Ottawa ; A Archibald, Toronto ; M Dubuc, Québec ; J M Massicotte, Ottawa ; L Dion, do ; Wm Fraser et sa Dame, Hamilton, et quatorze américains.

Cour du Recorder, samedi.—Les prisonniers suivants ont comparu devant cette Cour : Edouard Bouthillette, fabricant de cigares, assaut et batterie sur la personne de Marcelline Bouthillette, épouse d'Augustin Désève et sœur du prisonnier, un mois de prison aux travaux forcés. Eustache Arcand, journalier, ivresse et bris de carreaux, $20 d'amende et les frais ou 2 mois de prison aux travaux forcés. Ovila Allard, boulanger, et Joseph St. Germain, laitier, menant leur voiture sans numéro, acquittés. Charles Hall, gentilhomme, ivre dans sa voiture, et George Lussier, boucher, menant une voiture sans numéro, $2.50 ou 15 jours. Hormidas Desautels, meunier, assaut grave, cause remise à mardi. George Lussier, sans occupation, ivre et menant une voiture à une allure immodérée, $10 ou 30 jours. Henrietta Johnston et Henry Jenniog, sans occupation, ivres et troublant la paix sur la rue Mignonne, la première est condamnée à $5 ou un mois, et le second à un mois de prison aux travaux forcés. Thomas Irwin et Joseph Leace, journaliers, et Mary Kehoe, sans occupation, étaient dans une cour sur la rue McGill ; William McGregor, couché dans un fenil sur la rue du Bassin ; John Robinson et William Brady, journaliers, couchés dans les chars du Grand-Tronc, sont condamnés à 15 jours de prison aux travaux forcés.

Les subsides.—Il est à présent plus que probable que le cabinet Joly Bachand se maintiendra, les subsides lui ayant été votés. Mais ce qui ne laisse aucun doute, c'est que le grand magasin des "Quatre Saisons" maintiendra ses prix plus bas que tout autre maison, pour la raison que tous ses achats se font au comptant, ce qui, incontestablement, lui donne l'avantage de vendre ses marchandises à 15 0/0 au moins meilleur marché que partout ailleurs. "Au Quatre Saisons", 97, rue Notre-Dame, — J. PERREAULT & Cie.

—Une cause de la plus haute importance sera soumise prochainement à la décision de nos tribunaux. Il s'agit de la légalité ou de l'illégalité de la société orangiste. Les opinions sont divisées sur ce point, mais l'opinion publique est unanime à déclarer que la Liqueur de Goudron de Norvège importée par MM. Laviolette et Nelson, est la meilleure préparation maintenant sur le marché pour les maladies des Bronches et tous les autres affections de ce genre.

—Il nous fait plaisir d'informer nos lecteurs que M. Nap. Granger, le peintre décorateur bien connu a ouvert un magasin de peinture à la même adresse que son atelier, No. 553 rue Ste. Catherine, (près de la rue Montcalm) où l'acheteur sera certain de toujours trouver toutes sortes de peintures, huiles, vernies, vitres, à des prix très réduits. M. Granger continue comme toujours comme par le passé à exécuter toutes sortes de travaux dans sa branche d'industrie, tels qu'enseignes, décors à fresque, etc., qui sont justement appréciés par les personnes qui le favorisent de leur clientèle.

—Tous les lecteurs sont respectueusement priés de lire les quelques lignes suivantes :

Les fêtes étant passées, nous avons décidé de sacrifier avec une libéralité sans borne les (1,500) quinze cents douzaines de chapeaux en soie, en feutres et en paille qui nous restent.

Nous sommes à préparer un assortiment de pelleteries, tel qu'il n'en a pas encore existé dans cette ville par le passé ; nous avons fait venir pour cet automne 20,000 peaux de moutons de Perse, 500 peaux de Sealskin, Loutre de Mer etc., notre ordre est donné à une compagnie de l'Ouest pour 1,000 robes de carriole, Plus de cent ouvriers travaillent à notre immense manufacture de pelleteries. Chs. DESJARDINS & Cie. Fabriques de Chapeaux de M. A. Pilon, 637 et 639 Rue Ste. Cat. Portes ouvertes, Ste. Catherine Montréal.

Collège de St. Laurent.—Où vous trouverez un très bon cours commercial complet et un cours anglais excellent. 268—um

—Comme un liniment de famille la panacée de ménage de Brown, est sans prix. Un soulagement immédiat est donné dans tous les cas pour les maux d'estomac, d'intestins, les points de côté, les rhumatismes, les rhumes, etc. Pour l'usage externe et interne.

Eglise en construction.—Nous apprenons qu'on est à jeter les fondations d'une nouvelle église pour les Canadiens-Français de Ste. Brigide. En aide à cette construction un riche bazar s'ouvrira le 15 Août au coin de rues Dorchester et Seaton (Académie des Frères) M. le Curé recevra avec reconnaissance (No. 30, rue Seaton) tout objet que les âmes généreuses voudraient lui envoyer. 268

ERICKERIES.—MM. E. Mathieu et frères tout en remerciant le public pour le bienveillant patronage qu'ils en ont reçu jusqu'à aujourd'hui, l'informe qu'ils ont à lui offrir un assortiment des mieux choisis de vins, liqueurs, thés, cafés et épiceriez générales à des prix réduits.

Une visite est sollicitée. Les MM. du clergé y trouveront toujours des vins de messe des plus purs. 200—tm

Proclamation du Maire contre les troubles du 12 juillet.—Maintenant que tout s'est passé tranquillement et que personne n'a été tué, nous recommanderons à toutes les personnes qui ont besoin de chaussures d'aller chez Rubenstain, 537, rue Craig. En allant y faire des achats, elles compenseront le temps qu'elles ont perdu en regardant passer la procession.

PAR ORDRE DE PLUDRY, Mgr.

Pastilles "Péristaltiques" d'Harrison.—Ces pastilles, annoncées dans une autre colonne de notre journal, méritent l'attention toute particulière de nos lecteurs qui souffrent des hémorrhoides, constipation, dyspepsie, indigestion, maladies du foi, débilité générale. C'est un remède facile à prendre ; il est recommandé par tous les médecins.

—Un rhumatisme inflammatoire m'a fait subir des souffrances horribles. Ce rhumatisme s'était fixé dans mes poignets et je ne pouvais plus me servir de mes bras, j'étais impotent jusqu'à ce que je me servis de l'ONGUENT d'HOPIDE D'AMMONIA. Le résultat fut merveilleux, la douleur et l'enflure disparurent. E. W. WOODRUFF,

213 W. 35th St., New-York.

Agents : Laviolette et Nelson, pharmaciens, 215, rue Notre-Dame.

—Tout le monde est à se demander si les temps vont devenir meilleurs. Chose bien certaine, la maison populaire Champagne & Cie., 618, rue Ste. Catherine, à l'enseigne du bustle, continue de vendre ses chapeaux en paille et en feutre presque pour rien, vu qu'elle est à recevoir ses importations de pelleteries, qui sont des plus considérables qu'elle ait reçues. Cette maison se propose d'offrir au public les plus grands avantages pour acheter ses pelleteries qu'il ait eus à Montréal. Elle prendra toute commande, toute réparation et autres ouvrages. Venez visiter nos pelleteries avant d'aller ailleurs. Nous avons 52 doz. de chapeaux en soie que nous donnons à moitié prix.—CHAMPAGNE & Cie., 618, rue Ste Catherine, à l'enseigne du bustle.

Avis.—A tous ceux qui souffrent des fautes et des imprudences de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, du dépérissement précoce, de l'affaiblissement, etc., etc., j'enverrai *gratis* une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire de l'Amérique du Sud. Envoyez une enveloppe portant votre adresse au Rév. Joseph T. Inman, Station D., Bible House, New-York City.—18 C

Pharmacie.—Achetez vos médicaments et articles de toilette chez MM. Archambault & Cie. 216½, rue St. Laurent.

DR. GASPARD ARCHAMBAULT, 216, rue St. Laurent.

Consultations : tous les jours, de 8 à 10 hs. a. m. et de 5 à 8 hs. p. m. Gratuites pour les pauvres les mercredis et vendredis.

—Les pillules antibilieuses et purgatives du Dr. Harvey ont été fabriqués sur un principe scientifique et toute personne qui s'en servira particulièrement à cette saison de l'année trouvera que c'est le meilleur remède printannier.

27 mai 217—A C c

—"La Consomption Pulmonaire vient du déclin et du défaut de la vitalité dans le *bioplasme* naturel ou la *matière de germe* : et ce défaut se manifeste pas seulement dans la perte ou l'atrophie de tout corps, mais aussi dans le déclain particulier, principalement dans les poumons Et dans le système lymphatique, des parties de ce *bioplasme* dans une matière apathique, faible, mais prolifère, qui, au lieu de soutenant la nutrition Et l'integrité des tissus (qui est la fonction naturelle de *bioplasme*) les entrave et les irite avec une substance, disposée plus ou moins à la décadence, et qui produit enfin la désagrégation et la destruction."

Pour remédier à ce défaut que la vitalité et la force du *bioplasme* peu être sustenue et ainsi d'élever la toute système et la fonction et le dessin de l'*Emulsion Phosphorisée de l'Huile de Foie de Morue avec Lactophosphate de Chaux de Robinson.*

Préparé seulement par J. H. ROYNSON, pharmacien, Saint-Jean, N. B, et à vendre par tous les autres pharmaciens. Prix, $1.00 par bouteille ; six pour $500.

DECES.

—En cette ville, le 1er août courant, Delle. Marie-Josephine-Georgianna Jacques, troisième fille de Jean-Baptiste Jacques, à l'âge de 18 ans et 11 mois.

Les funérailles auront lieu dimanche, le 4 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No. 158, rue Montcalm, à 2½ heures précises P. M. pour se rendre au lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

—A Compton, le 2e juillet, à l'âge de deux mois, Marie-Josephine, enfant de M. Jos. E. Duchesneau, de Montréal.

—Au village St. Gabriel, le 1er du courant, à l'âge de 6 mois, Hyacinthe James, enfant de M. Hyacinthe Delorme, boucher.

Les funérailles auront lieu dimanche, le 4 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No. 279, rue du Grand-Trone, à 2 heures P. M. pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges.

A Ste. Geneviève, île de Montréal, le 1er août courant, à l'âge de 72 ans, J. B Demers. Il était le père du Rév. M. N. E. Demers et du Dr. L. C. Demers, de Templeton.

Ses funérailles auront lieu à Ste. Geneviève, lundi, le 5 courant, à 8½ heures précises.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Cuisinier demandé.

S'adresser à l'Hôtel Mont-Royal, No. 155, rue St. Paul. 272—1

Lacrosse.

"SHAMROCK LACROSSE GROUNDS"

Coin de l'Avenue Atwater et de la Rue Ste. Catherine, (ouest.)

Grande Ouverture !

SAMEDI, 10 AOUT 1878

MONTREAL vs. SHAMROCK

La partie commencera à 3 heures P. M précises.

Un excellent corps de musique a été engagé pour le circonstance.

Admission : 25 cents ; sièges réservés, 10c extra.

ALEX. WOOD,
Sec. S. L. S.

272—0

Société de Construction Canadienne-Française

DE MONTREAL.

Le soussigné achète des actions de cette société.

J. LONERGAN, N. P.,
No. 31, rue St. Jacques, Montréal.

3 août—272 s.

Société de Construction Métropolitaine.

La 228ème appropriation de la première émission, et la 161ème appropriation de la seconde émission seront octroyées le SEIZE AOUT courant dans la salle de l'Institut Canadien, No. 111, rue Notre-Dame, à 7½ hrs. P. M.

ALFRED BRUNET,
Sec.-Trés.

2 août—271 1

Couvent de la Miséricorde.

Dimanche prochain, le 4 août, aura lieu la bénédiction de la première pierre de la future Eglise pour cette communauté. La cérémonie sera présidée par Messire le Grand Vicaire. Il y aura un sermon en français et en anglais ; rien ne sera négligé pour rendre la cérémonie des plus imposantes.

Le public est invité d'y assister.

La cérémonie commencera à 4 heures P. M. 1er Août—270 d

St. Ann's T. A. & B. Society

SECOND PIQUE-NIQUE

ET

JEUX ANNUELS

A

L'ILE STE. HELENE

SAMEDI 3 AOUT

PROGRAMME DES JEUX :

1. Long Kant avec course, 1er. prix $3, second prix, $2.
2. Sant "Hop, Step & Leap," 1er prix, $3 ; 2nd prix, $2.
3. Trois sauts Vite, 1er prix, $3, 2nd prix $2.
4. Jeter le Poids, 28 lbs. 1er prix. Gobelet d'argent, présenté par Jas. Sheridan, Ecr. ; 2nd prix, $2.
5. Jeter le Poids, 14 lbs. 1er prix, un baromètre, présenté par F. B. McNamee, Ecr. ; 2nd prix, $2.
6. Course de 100 verges, le meilleur 2 dans 3 (ouvert) une Montre Marine, présentée par l'Echevin Kennedy.
7. Course d'un mille, ouverte à tout membre d'aucune Société Irlandaise, prix une Montre en Argent, présentée par le Dr. Hingston, à être gagnée deux années consécutives.
8. Course d'un demi mille, ouverte *bona fide* à tout membre de la " St. Ann's T. A. & B. Society," prix Médaille en Argent, présentée par Ed. Murphy, Ecr.
9. Course de 100 verges, le meilleur 2 dans 3, ouverte à tout membre de la " St. Ann's Total Abstinence Cadets, prix Chromo du Pape Leon XIII, présenté par Wm. Grace, Ecr.
10. Course d'un demi mille, ouverte à tout membre d'aucune Société Canadienne-Française, Plateau d'Argent, présenté par Wm. Brennan, Ecr.
11. Course de 100 verges, meilleur deux dans trois, ouverte à tous les membres *bona fide* de la " St. Ann's, St Patrick, St. Bridget et St. Gabriel Total Abstinence Societies, âgés de plus de 50 ans, Huilier d'Argent, présenté par T. White, Ecr.
12. Course d'un mille [ouverte], prix Corbeille à Gâteaux en Argent, présentée par M. P. Ryan, Ecr.
13. Course de 100 verges, le meilleur 2 dans 3 ouverte aux Petits Garçons, au-dessous de 14 ans, prix Coupe en Argent, présentée par P. Flannery, Ecr.
14. Course d'un demi mille [ouverte] prix Corbeille à Gâteaux en Argent, présenté par T. White, Ecr.
15. Course dans les Sacs (150 verges), prix un Beurrier en Argent, présenté par M. C. Mullarky, Ecr.

Comité des Jeux :—MM. P. Flannery, M. Crowe, M. Ryan, J. Kennedy, P. Fitzgerald et W. McGuire.

REGLEMENTS.

1. Entrées aux jeux 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 11, 12, 14 et 15, 25 cents. Aux jeux 9 et 13, 10 cents.
2. Les entrées aux jeux 7, 9, 10 et 11 devront être accompagnées d'un certificat du président et du secrétaire des sociétés auxquelles appartiennent les membres.
3. Quatre entrées — trois pour partir.
4. Les jeux commenceront à 1 h. P. M.
5. Les membres du comité des jeux et les lutteurs seuls auront le privilège d'être en dedans des cordes.
6. La décision du comité des jeux sera finale.

☞ Un corps de musique de première classe a été engagé pour les danses.

Le vapeur traversera toutes les demi-heures pendant la journée.

Billets : Adultes, 10 cents ; enfants, 5 cts. Les billets seront vendus par les membres de la Société et au vapeur.

JOHN D. QUINN, Secrétaire.

Dieu Sauve l'Irlande.

1er Août—270

GRAND PIQUE-NIQUE

A

LAVALTRIE

Dimanche, 4 Aout

Par le splendide vapeur "LAPRAIRIE."

Départ du bateau à 1½ heures précise, arrêtant en allant et revenant à St. Sulpice.

Il y aura une partie de Crosse jouée entre le "Maple Leaf Club" et le Club Irlandais de St. Henri. Il y aura aussi des courses aux patates et à la brouette.

En revenant, il y aura un magnifique concert donné par les principaux musiciens de cette ville.

Deux corps de musiques ont été engagés pour la circonstance.

Rafraîchissements à bord.

☞ En cas de mauvais temps le voyage sera remis au Dimanche suivant.

Prix du passage (aller et retour) ..... 50c.

Enfants au-dessous de 10 ans, gratis.

MOISE RENOIT,
J. & M. GUILBAULT,
CYRILLE VALLEE,
Organisateurs

31 Juillet. 269—q p

Grande Excursion de Montréal à Ottawa

Par le Chemin de Fer Le Grand-Tronc.

JEUDI, 8 AOUT, 1878

Départ de la Gare Bonaventure par un Train Spécial à 7 hrs. A. M., sans changement de chars.

Le Corps de Musique de la Cité [Premier Prix du Jubilé Musical] fait partie de l'Excursion et donnera le soir assisté de plusieurs artistes un GRAND CONCERT MILITAIRE à l'Opéra House, Ottawa.

Arrivée à Ottawa avant 1 heure P. M.

Au retour départ d'Ottawa après le Concert

Le Train arrêtera allant et revenant à La Pointe Claire, Ste. Anne, Vaudreuil, Côteau Landing, Lancaster et Cornwall.

Les meilleurs Chars de la Compagnie formeront ce train spécial.

PRIX ALLER ET RETOUR :

Première Classe $2.00
Seconde Classe 1.50

☞ Achetez vos billets d'avance—personne ne sera admis dans les chars sans en être muni.

Billets de l'Excursion en vente chez : MM Henry Prince, 305 Rue Notre-Dame, Ernest Lavigne, 227 rue Notre-Dame, C. R. Lanctôt, 220 Rue Notre-Dame, A. A. Labrecque, 805 Rue Ste. Catherine et au Bureau de ce Journal.

Montréal, 29 Juillet, 1878. 268—b k

Grande Excursion à St. Lin

Au bénéfice des

PAUVRES ET DES MALADES

Soutenus par la St. Vincent-de-Paul et la St. Edouard,

Sous le Patronage de Son Honneur le Maire de Montréal, l'Hon. J. L. Beaudry.

Jeudi, 15 Aout 1878

Le magnifique Corps de Musique de la Cité a bien voulu prêter son bienveillant concours pour cette bonne œuvre.

Départ d'Hochelaga à 9½ heures A.M. De St. Lin à 7 heures P.M.

Billets [aller et retour] : 1ère classe, $1.00 ; 2e classe, 50c.

2 Août. 271—k

BAZAR.

Académie Marie-Rose, Village St. Jean-Baptiste.

LES SŒURS des SS. Noms de Jésus et Marie de l'Académie Marie-Rose, Village St Jean-Baptiste ouvriront un Grand Bazar JEUDI, le HUIT AOUT prochain.

12 Juillet. 252—g um

Grand Concours de Tir

AUX

TOURTES & PIGEONS

AU

SAULT-AU-RECOLLETS

Mercredi, 14 Aout 1878, à 1 h. P.M.

PRIX :

Deux Médailles d'Or d'une grande valeur et une Coupe en argent de première classe.

PREMIERE EPREUVE.

Ouverte à tout Tireurs de la Province de Québec, pour le titre de Champion de cette Province.

Prix : Une Médaille d'Or évaluée à soixante quinze dollars [$75.00.] Entrée, $2.00.

DEUXIEME EPREUVE :

Ouverte à tous tireurs de la Puissance. Deux prix d'honneur : Une Médaille d'Or et une Coupe en Argent d'une grande valeur. Le meilleur aura le choix sur les deux avec le second d'inscription de premier prix d'honneur. Entrée : $1.

Les prix seront exhibés sous peu de jours dans la vitrine de MM. Butaud, Desaultels & Cie, No. 217, rue Notre-Dame, Montréal.

Pour plus amples informations et pour faire son entrée, s'adresser à l'adresse ci-haut mentionnée ou bien à l'organisateur du Concours, M. NAP. LAJEUNESSE, hôtelier, Sault-au-Recollet.

Il y aura des omnibus qui partiront à 10½ heures précises de l'Hôtel Laporte, rue St. Laurent.

Entrée pour spectateurs : 25 cents.

2 Août—271 o p

COURSES AU TROT

AU

PARC LEPINE,

LUNDI, MARDI ET MERCREDI

5, 6, 7 Août

Pour les détails voir les affiches.

29 Juillet. 267

Le meilleur Charbon est le meilleur marché

Nous importons seulement les qualités supérieures de

Charbon Américain, Store, Egg & Chesnut,

Pesé sur les Balances Publiques.

FRANK BRENNAN & CIE.,

135 & 137, Rue St. Bonaventure.

3 Août. 272—sm k q

MACHINE À COUDRE DE LAWLOR.

Etablie en Canada en 1861.

J. D. LAWLOR,

Manufacturier de machines à coudre de première classe pour famille et manufactures,

Prix : $35 et au-dessus.

Encouragez les manufactures du pays.

Faites réparer vos machines à coudre chez le manufacturier.

Des agents sont demandés pour les places où il n'y en a point de nommés.

J. D. LAWLOR,

Manufacturier,

365—RUE NOTRE-DAME—365

2 Août—272 a

Plusieurs

Se plaint de n'être pas servis aussi promptement qu'ils le désireraient,

DAUTRES

De ne pouvoir examiner tous les

Lots à Bon Marché

in taillés dans notre

Vaste Magasin

QUE DISENT-ILS

La foule continuelle patronisant

NOTRE GRANDE VENTE

de surplus de

CHAUSSURES !!

NOUS DONNONS AVIS

Qu'à partir d'aujourd'hui QUATRE nouveaux COMMIS sont ajoutés à notre personnel, faisant en tout DOUZE VENDEURS qui feront tout en leur pouvoir pour que chacun soit servi avec EGARD et EMPRESSEMENT.

De la Sorte

Nous espérons faire face à l'ENCOMBREMENT et donner à TOUS le temps nécessaire de bien examiner avant de faire

LEUR CHOIX !

BOGARTY & FRERE

245, Rue St. Laurent

Coin de la Rue Ste. Catherine.

2 Août. 271—r

PLUS QUE JAMAIS.

Nous sommes décidé plus que jamais à vendre à bon marché. Il nous reste encore une bonne quantité de marchandises d'été que nous voulons vendre sans réserve d'ici à peu de jours. Personne ne peut le croire sans le voir : nous avons fait une réduction sur nos commandes qui peut accommoder tout acheteur. Vous trouverez un tweed tout laine pour habillement complet, fait sur commande, de $7.50 jusqu'à $12, à moitié prix qu'ailleurs. Venez le voir pour le croire.

Aller chez Beauvais pour le bon marché.
Aller chez Beauvais " être satisfait et content
Aller chez Beauvais " épargner 50 p. cent.
Aller chez Beauvais " pantalon . . . $1.50
Aller chez Beauvais " habillement . . 4.00
Aller chez Beauvais " habillement . . 6.50
Aller chez Beauvais " chemises couleurs 25 c.
Aller chez Beauvais " chemises Manche 75 c.

Enfin aller chez BEAUVAIS pour toutes les chemises et hardes faites ou faites sur commande que vous aurez besoin et soyez convaincus que vous vous en retournerez content. Nous nous apercevons que le public commence à avoir confiance dans nos prix ; tout le monde s'accorde à dire que nous vendons meilleur marché qu'ailleurs et que nos annonces ne disent jamais autre chose que la VERITE, toute la VERITE et rien autre chose que la VERITE. Rendez-vous en masse pour choisir les meilleurs patrons, les premiers arriver sont toujours les plus contents.

I. A. BEAUVAIS

190,—Rue St. Joseph,—190

23 Juillet. 262—r

Lots à Bon Marché

Un lot considérable de Challis pouvant se laver, estoit à 8c la verge. Réduit à 5c la verge.
Un lot considérable de Mohair pouvant se laver, réduit à 10c la verge.
Un lot considérable de Grenadines, réduites à 6c la verge.
Un lot considérable de DeBeiges pouvant se laver, réduit à 10c la verge.
Un lot considérable de Mohair Ecossais, réduit à 15c la verge.
Un lot considérable de Brillantine, réduites à 12c la verge.
Un lot considérable de DeBeiges tout-laine, réduit à 17c la verge.
Un lot considérable de DeBeiges écossais, réduit à 22c la verge.
Un lot considérable de Lustrés, réduit à 21c la verge.

Salle d'Echantillons.

Nos ulsters en toile pour $1.90 valant $2.75
Ulsters en tweed à l'épreuve du feu, seulement $3, valant $4.00.
Ulsters " Homespun " réduit à $2.50 seulement, valant $4.00.
Ulsters " Homespun " tout-laine, réduit à $3.75 seulement, valant $5.

Salle d'Echantillons.

Costumes en toile, le meilleur marché de la cité, de $2.25 à $6.00.
Costumes Galathée, dans les goûts les plus nouveaux, réduit à partir de $7.50.

S. CARSLEY,

Nos. 393 et 395, RUE NOTRE-DAME

MONTREAL

30 Juillet. 270—r

Excursion au Bon Marché

ENCOMBREMENT !

Immense Succès !

FOULE TOUS LES JOURS

25 caisses d'Indiennes à 3 cents.
20 do do 5 do
(couleurs garantis.)

Le Grand Magasin est encore trop petit il faut faire place à l'importation d'automne.

150 pièces de Coton blanc de Valle

COMMERCE.

Bureau de "La Minerve," Montréal, 2 Août 1878.

Temps pluvieux.

THERMOMÈTRE observée à l'ombre par [illegible] & Harveau, Opticiens, No. 242, Rue [illegible]-Jacques, 2 Août 1878.

8 A.M.	1 P.M.	6 P.M.
70	77	75
Minimum.		Moyenne
65		74.5

Après la marque du baromètre.

8 A.M.	1 P.M.	6 P.M.
29.67	29.60	29.60

MARCHE MONETAIRE.

Montréal, 2 Août 1878.

Or à 10[illegible].
Greenbacks ont été achetés de 1 à 0.00, et vendus de 0 à 0.
Change sur New-York, vendu 0 à 1.
Change sur Londres, de 0.00 à 4.85.
Traites d'or, 1/16 à ¼ d'escompte.
Gros Argent Américain, de 0 à 0.

COTES DES FONDS.

STOCKS.	Valeur	Dernier div. déclaré.	Vendeurs.	Acheteurs.
Banques, etc.	$			
Banque de Montréal	200	4 p.c.	186½	186
Banque Ontario	60	4 p.c.	79	78
Banque A. B. N.		3 p.c.	93	91
Banque Consolidée	100	3½ p.c.	74½	73
Banque du Peuple	50	3 p.c.	74½	73
Banque Molson	50	4 p.c.	95	93
Banque de Toronto	100	5 p.c.	138	137
Banque Jacques-Cartier	25		45½	45
Banque des Marchands	75		95	95
Banque des Cant. de l'Est	50	4 p.c.		93
Banque de Québec	100	3½ p.c.		
Banque Nationale	50	3½ p.c.		
Banque Union	100	3 p.c.	62½	
Banque des Artisans	50			L. V.
Banque de Commerce	50	4 p.c.	111	110
Banque Métropolitaine				L. V.
Banque Ville-Marie	100		72	
Banque de la Puissance	50			98
Banque Hamilton	100			L. V.
Banque Maritime	100	3 p.c.		
Banque d'Echange	100	3 p.c.	74	74
Banque Fédérale	50		105	104
Banque Impériale				100
Banque Standard				
Assurances.				
Montréal	200			
Commerce	50			
Royal Can. Insurance	50			
Académie de Musique				
Divers.				
Dominion Stock				90
Dominion Bonds				
Gov. Dom. 6 p.c. Stg.				
" 6 " courant.				
" 5 " Stg.				
" 5 " courant.				
Bonds 6 p.c. Bonds				102
Montreal 7 p.c. Stock	200			119
" 6 "	100			105
Montreal Corp. 6 p.c. Stock				102
" W. W. 6 p.c. Bonds				102

CHANGE

Traites de Londres, 60 jours	108	108
Traites en or, do	pair	—
Traites de New-York à 12.00 a mi	100	—

REMARQUES.

Ventes cette avant-midi :

Banque de Montréal—à 186½, 15 à 186, 25 après, 10 à 186.
Banque Ontario—25 à 79½, 25 à 79½.
Banque Consolidée—25 à 74, 75 à 74½, 150 à 74½, 4 à 74½.
Banque Molson—6 à 95.
Banque Jacques-Cartier—10 à 45.
Banque de Commerce—25 à 111½.
Banque d'Echange—25 à 74.
Cie du Télégraphe de Montréal—50 à 114, 10 à 114, 50 à 114, 25 à 114.
Cie du Richelieu et Ontario—45 à 59, 25 à 59, 5 à 58½, 5 à 58½.

Ventes cette après-midi :

Banque Ontario—50 à 79.
Banque Consolidée—25 à 74½.
Cie du Richelieu et Ontario—25 à 58½, 25 à 58½.

C. & C. G. GEDDES,
Courtiers,
49, Rue St. François-Xavier,
Montréal, 2 Août 1878.

RAPPORT DE LA HALLE-AUX-BLÉS

2 Août.

Supérieur extra	$5 05	à	$5 15
Extra supérieur	4 85	—	4 90
Do Goût	0 00	—	4 85
Extra du Printemps	4 75	—	4 80
Superfine	4 60	—	4 60
Forte de Boulangers	5 00	—	5 25
Fine	3 50	—	3 55
Cayenne	3 25	—	3 30
Strongue	2 90	—	3 10
Farine en sac d'Ontario	2 25	—	2 30
Farine en sac de la cité			
Vrai	2 45	—	2 50

LE DU CANADA—No. 2 du Printemps, $1.10.

AVOINE D'AVOINE—$4.00 à $4.15.

FARINE DE BLE-D'INDE—"Kiln-dried Yellow," $2.35 à $2.50 le quart.

LE-D'INDE—Par 56 lbs, de 47c à 48c.

AVOINE—Par 32 lbs., 30c à 31c.

GE—45c à 55c.

ORS—Nominal; 82c à 85c.

EURRE—Nouveau, 18 à 20c.

OMAGE—7½c à 7¾c.

S HARICOTS—7½c à 9½c par sceau.

LARD—Mess, $18.25 à $18.50, selon la qua[illegible] Mince, $12.75 à $13.00.

SAINDOUX—7½c à 8c.

ALAINE, par 100 lbs—Pois, $3.70 à $3.75 selon la qualité. Perlasse, $5.15 à $5.40.

ORGS ABATTUS—$9.00 à $9.00 par 100 lbs.

GRAINES—D[illegible] $1.75 à $1.80.

NEW-YORK, 2 A[illegible]
ine, 11,837 qrs ;
11,000 sacs ; avoine [illegible]
12.0 a.m.—Farine, tranquille [illegible]
caille, ferme ; [illegible]
wankee $1.00 ; [illegible]
No. 1 $1.06 à $1.13 ; [illegible]

Jeudi, 2 Août
expédié, 88,000 sacs
9.30 a.m. — Ouvert [illegible]
90c pour Sept.
10.0 a.m. —A 97½c pour août et [illegible]
Sept.
Blé-d'Inde—Re[illegible]
000 sacs.
11.0 a.m.—Ouvert [illegible] pour août
56c pour Sept.
11.15 a.m.—Ferme [illegible] pour août
56½c pour Sept.
Avoine—Reçu, 9[illegible]
12.0 a.m. — 27c à 30c pour août
à 29½c pour Sept. ; [illegible] pour Août.
Orge — Reçu, 3,000 [illegible]
vente.
9.25 a.m. — Lard — Ouvert [illegible]
Sept ; $9.35 pour Août.
9.35 a.m.—Saindoux—Nominal [illegible]
$7.15 pour Août ; $7.25 à $7.3[illegible] Nov. Sept.

MILWAUKEE, 2 Août — Blé—Reçu [illegible]
sacs ; expédié, 43,000 sacs.
9.45 a.m.—Ferme, $[illegible] à 93c pour Sept.
1.00 pour août ; Nov. [illegible]
11.25 a.m.—Facile ; 89c pour au comptant
1.02½ pour août ; 1.21 pour Juil. ; 93c pour Sept ; Nov. 85.

SOCIETES REÇUES—2 Août.

	G.T.R.	Canal
Blé mêlé	880	2991
Pois mêlés	80	
Blé-d'Inde mêlé		8803
Farine, qrts	315	302
Orge, rix	26	9
Orge, bbls	431	
Avoine, qrts	11	6
Autres, Quelles	29	23
Autres, bbls	4	
Saindoux	3	
Avoine, sacs	700	
Jambons, tes	6	
Farine, de bord [illegible]	300	
Bœuf, qrts		25
Pois Verts		253

PRIX DU MARCHE DE DETAIL DE MONTREAL.

Corrigé tous les Mardis et Vendredis par les Clercs du Marché Bonsecours.

	$ c.		$ c.
FARINE.			
Farine de blé, de la campagne, par 196 lbs	2 50	à	2 70
Do par 90 lbs	2 40	à	2 60
Farine d'avoine	1 80	à	1 90
Farine de blé-d'inde	1 80	à	2 50
Sarrasin	2 25	à	2 50
VIANDES.			
Bœuf à la livre	0 08	à	0 12
Lard do	0 16	à	12 05
Mouton au quartier	0 75	à	0 00
Agneau do	0 75	à	0 00
Lard fra's par 100 lbs	5 00	à	6 00
Bœuf par 100 lbs	4 00	à	5 00
Lisettes	0 10	à	0 15
LAITERIE.			
Beurre frais à la livre	0 18	à	0 25
Beurre salé	0 10	à	0 15
Fromage à la livre	0 00	à	0 00
GIBIERS.			
Canards (sauvages) au couple	0 35	à	0 40
do noir do	0 40	à	0 50
Plouviers par douzaine	0 60	à	0 60
Bécasses au couple	0 00	à	0 00
Pigeons domestiques au couple	0 20	à	0 25
Perdrix au couple	0 40	à	0 00
Tourtes à la douzaine	1 10	à	1 20
DIVERS.			
Sucre d'érable à la livre	0 07	à	0 08
Sirop d'érable au gallon	0 75	à	0 80
Miel à la livre	0 12	à	0 14
Chats tués à la douzaine	0 11	à	0 12
Haddock à la livre	0	à	0 12
Haindock par livre	0	à	0 16
Peaux à	0	à	0 00
LEGUMES.			
Pommes au baril	3 00	à	4 00
Patates au sac	0 25	à	0 35
Fèves par minot	1 50	à	1 60
Oignons par tresse	0 01	à	0 00
GRAINS.			
Blé par minot	0 00	à	0 00
Pois do	0 80	à	0 90
Orge do	0 50	à	0 60
Avoine par 40 lbs	0 30	à	0 35
Sarrasin par minot	0 50	à	0 55
Lin do	1 00	à	1 15
Mil do	1 60	à	1 80
Blé-d'inde do	0 70	à	0 75
VOLAILLES.			
Dindes (vieux) au couple	1 50	à	2 00
Dindes (jeunes) do	0 00	à	0 00
Oies do	1 25	à	1 50
Canards do	0 70	à	0 75
Poules do	0 50	à	0 60
Poulets do	0 30	à	0 40

MARCHE AUX BESTIAUX.

Corrigé tous les Mardis et Vendredis par le Clerc du Marché Viger.)

Bœuf, 1ère qualité, par 100 lbs.	$ 3 00	à	$4 50
Bœuf, 2me do do	2 00	à	2 50
Vaches à lait	15 00	à	25 00
Vaches extra	30 00	à	50 00
Veaux 1ère qualité	8 00	à	10 00
Veaux, 2me do	5 00	à	7 00
Moutons, 1ère do	2 00	à	4 00
Moutons, 2me do	2 50	à	3 50
Agneaux, 1ère do	3 00	à	4 50
Agneaux, 2me do	2 00	à	2 75
Porcs, 1ère do	7 00	à	9 00
Porcs, 2me do	5 00	à	6 00

1re qualité, par 100 bottes	10 00	à	12 00
2me do	8 00	à	9 00
1re, do	5 00	à	6 00
2me, do	3 50	à	4 50

TARIF POUR VOITURES DE LOUAGE

VOITURES A UN SEUL CHEVAL.

D'aucun endroit à d'autres, pourvu course ne dépasse pas vingt minutes :

1 ou 2 personnes..... 0.25
3 ou 4 personnes..... 0.50

D'aucun endroit à d'autres, pourvu que la course ne dépasse pas une demie-heure :

1 ou 2 personnes..... 0.40
3 ou 4 personnes..... 0.90

Lorsque la course dépassera le temps limité comme susdit le prix sera à l'heure.

A L'HEURE.

Pour la première heure :

1 ou 2 personnes..... 0.75
3 ou 4 personnes..... 1.00

Pour chaque heure subséquente :

1 ou 2 personnes..... 0.60
3 ou 4 personnes..... 0.75

VOITURES A DEUX CHEVAUX.

D'aucun endroit à d'autres, pourvu que la course ne dépasse pas vingt minutes :

1 ou 2 personnes..... 0.50
3 ou 4 personnes..... 0.65

D'aucun endroit à d'autres, pourvu que la course ne dépasse pas une demie-heure :

1 ou 2 personnes..... 0.65
3 ou 4 personnes..... 0.75

Lorsque la course dépassera le temps limité comme susdit le prix sera à l'heure.

A L'HEURE.

1 ou 2 personnes..... 1.00
3 ou 4 personnes..... 1.25

Les fractions d'heures seront chargées au prix de l'heure. Cependant on ne chargera pas moins qu'un quart d'heure lorsque la course dépassera l'heure.

Il sera accordé cinquante pour cent en sus du tarif pour les courses depuis minuit jusqu'à 4 heures a. m.

Le prix à l'heure s'applique à toutes les courses au-delà des limites de la cité, dès que l'engagement est passé dans les limites de la cité.

BAGAGE.

Pour toute boîte ou malle portée sur l'une des voitures susdites..... 10 cents.
Mais il ne sera rien chargé pour les sacs de voyage, valises, boîtes ou paquets que les passagers peuvent porter à la main.

TÉLÉGRAPHE D'ALARMES

Boîte No.	Localité, etc.
1	Maison de Douane (coin nord)
2	Coin St Jean-Baptiste et St Paul
3	Place Jacques-Cartier, coin St Paul
4	Station du Feu, rue St Gabriel
5	Coin St François-Xavier et Notre-Dame
6	Coin St Sacrement et St Pierre
7	Coin St Paul et McGill
8	Coin Youville et Commune.
9	Coin Notre-Dame et McGill
12	Station Centrale du Feu, rue Craig
13	Coin Craig et Côte St Lambert
14	Coin Vitré et Sanguinet
15	Coin St Laurent et Lagauchetière
16	Coin Dorchester et St Urbain
17	Bleury, près de la rue Dorchester
18	Côte du Beaver Hall
19	St Antoine, vis-à-vis Ste Geneviève.
21	Coin Brunswick et Dorchester
23	Station du Feu, rue Ste Catherine
24	Coin St Laurent et Ste Catherine
25	Coin des Allemands et Dorchester
26	Coin Ste Catherine et St Denis
27	Station du Feu, coin des Allemands et Ontario
28	Coin St Laurent et Sherbrooke
29	Coin St George et Sherbrooke
31	Coin Sherbrooke et Université
32	Coin Ste Catherine et Avenue du Collège McGill
34	St Laurent, vis-à-vis rue Guilbault
35	Coin Shuter et Avenue du Prince Arthur
36	Coin King et Commune
37	Coin Duc et Ottawa
38	Coin Dupré et St Maurice
39	Coin St Antoine et Cathédrale
41	Station du Feu, place Chaboillez
42	Station du Feu, rue Wellington
43	Rue du Moulin
45	Coin Wellington et McCord
46	Coin Colborne et Ottawa
47	Coin St Joseph et de la Montagne
48	Coin St Antoine et de la Montagne
49	Coin Ste Catherine et de la Montag[illegible]
[illegible]	Sherbrooke et Peel
[illegible]	Guy et St Antoine
[illegible]	St Martin et St Bonaventure
[illegible]	St Joseph et Canning
[illegible]	Milford et Counsel
[illegible]	des Seigneurs et William
[illegible]	du Feu, rue Ste Catherine, près de la rue Guy
[illegible]	des Sœurs Grises, rue Guy
[illegible]	Raffinerie de Sucre Redpath
[illegible]	du Feu, marché St Gabriel
[illegible]	Ateliers du Grand Tronc, Pte St Charles
[illegible]	Secours, près de la rue Notre-Dame
[illegible]	du Feu, place Dalhousie
[illegible]	Wolfe et Ste Marie
[illegible]	Roy et Drolet
[illegible]	Sherbrooke et St Denis
[illegible]	Windsor, coin Dorchester et Stanley
[illegible]	Visitation et Craig
[illegible]	Courville et Cadieux
[illegible]	Dorchester et St André
[illegible]	Mignonne et St André
[illegible]	Marché St Jacques, rue Ontario
[illegible]	St Patrice et des Seigneurs
[illegible]	Visitation et Robin
[illegible]	Ste Catherine et Panet
[illegible]	Sydenham et Dorchester
83	Coin Seaton et Logan
84	Coin Seaton et Ontario
85	Coin Congrégation et Wellington
86	Coin Fortier et Notre-Dame
87	Station du Feu, coin Craig et Gain
91	Manufacture de Tabac Adam, rue [illegible] Mario
92	Coin Ontario et Fullum
93	Coin Dubord et Berri
95	Ateliers du Gaz, Hochelaga
96	Rolling Mills, rue St Joseph
97	Ecuries de Shedden, rue Wi[illegible]lliam

MEUBLES ET PIANOS.

AUX BATISSES SHAW, RUE CRAIG

Les personnes qui auront besoin de meubles épargneront de 20 à 30 par cent en achetant leurs meubles et [illegible] pianos au grand entrepôt de meubles et de pianos.

726 ET 728 RUE CRAIG.

Superbes ameublements de bois poli à $87 seulement ; pianos élégants carrés et cottages aux prix des manufactures

BATISSES SHAW, RUE CRAIG.

'The Harp'

Malgré le bas prix auquel est fixé le prix de l'abonnement de "LA HARPE" UNE PIASTRE par année, d'avance, nous enverrons *franco*, par la poste, un volume relié de la seconde année à toute personne qui nous adressera une liste de dix nouveaux souscripteurs.

GILLIES & CALLAHAN,
Editeurs,
Boîte 2,014, Bureau de Poste, Montréal.
2 Janvier. 1y

Canadian Steam Users' Insurance Association.

CAPITAL AUTORISÉ - - - $500,000.

Cie. de Garantie pour Inspections de Bouilloires.

Fait de soigneuses inspections de bouilloires et émet des polices couvrant les pertes ou dommages aux Bouilloires, Bâtiments et Mécanismes provenant de l'explosion des bouilloires stationnaires, marins et locomotive.

23 juillet 1878. 232—a c

Cie de Navigation de Richelieu et Ontario

Les Vapeurs de la Compagnie feront le service entre Montréal et Québec comme suit :

Le vapeur *QUÉBEC* les Lundis, Mercredis et Vendredis, et

Le vapeur *MONTRÉAL* les Mardis, Jeudis et Samedis, à 7 heures P.M.

Les bateaux faisant le service entre Montréal et Hamilton, et se reliant à Toronto avec les bateaux allant à Niagara et à Buffalo ainsi qu'avec les chemins de fer pour l'Ouest, partiront jusqu'à nouvel ordre, tous les jours (les dimanches exceptés), comme suit : du Bassin du Canal à neuf heures du matin et de Lachine à l'arrivée du train qui laisse la gare Bonaventure à midi, et de Côteau Landing à l'arrivée du train qui laisse Montréal à 8 heures P.M.

LIGNE DE LA RIVE SUD.

Part tous les jours (les dimanches exceptés) pour Alexandria Bay, Thousand Island Park Camp Meeting Ground ou Wellesley Island et Clayton, et les lundis, mercredis et samedis pour Oswego et Rochester, correspondant avec le chemin de fer New-York Central pour Niagara Falls, Buffalo, etc.

Le steamer *BOHEMIAN*, Capt. J. Ranklin, partira pour Cornwall, du Bassin du Canal à 12.30 hre P.M., les mardis et vendredis. Le vapeur *TROIS-RIVIÈRES*, Capitaine Duval, part pour Trois-Rivières tous les Mardis et Vendredis à 2 P.M., en connexion à Sorel avec le vapeur *Sorel*, pour St. François et Yamaska.

Le vapeur *BERTHIER*, Capt. L. H. Roy, part pour Berthier tous les Mardis et Jeudis, à 2 P.M. et les Samedis à 3 P.M., en connexion à Lanoraie avec le chemin de fer de Joliette.

Le vapeur *CHAMBLY*, Capt. Fro. Larocque, part pour Chambly tous les Mardis et Vendredis à 2 P.M., le Vendredi faisant connexion à Lanoraie avec les chars pour Joliette.

Le vapeur *TERREBONNE*, Capt. E. Laforce, part tous les jours (dimanche excepté), pour L'Assomption à 4 P.M. Il fait aussi une Excursion à Varennes le matin à 10 heures et revient à 3 P.M.

BUREAUX DE BILLETS, où l'on peut retenir les cabines, chez E. A. Dickson, No. 123, rue St. Jacques, et au Bureau de Billets, quai Richelieu, au pied de la place Jacques-Cartier, et chez R. McEwen, Bassin du Canal.

J. B. LAMERE, Directeur-Général. ALEX. MILLOY, Gérant du Trafic.

Bureaux Généraux, 128 rue St. Paul.
7 Juin. 225—f

1878. 1878.

SERVICE PAR VAPEUR

ENTRE

Longueuil et Montréal.

Depuis 5 hrs. A.M., jusqu'à 10½ hrs. P.M.

Jusqu'à nouvel ordre, le service entre LONGUEUIL et MONTREAL se fera, autant que possible, comme suit :

De Longueuil au Pied-du Courant (les jours ouvrables.)

De Longueuil—A 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 heures A.M., Midi, 1, 2, 3, 4, 5, 5½, 6, 7, 8, 9 et 10 heures P.M.

Du Pied-du-Courant—A 5½, 6½, 7½, 8½, 9½, 10½ et 11½ heures A.M., 12½, 1½, 2½, 3½, 4½, 5½, 6½, 7½, 8½, 9½ et 10½ heures P.M.

Les Dimanches.

De Longueuil—A 8½ heures A.M., 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 heures P.M.

Du Pied-du-Courant—A 9 heures A.M., 1½, 2½, 3½, 4½, 5½, 6½, 7½, 8½ et 9½ heures P.M.

De Longueuil au Quai Jacques-Cartier (tous les jours, Dimanches compris.)

De Longueuil—A 8½ heures A.M.
Du Quai Jacques-Cartier—A 7½ heures P.M.

Traverse entre Montreal et l'Ile Ste. Hélène

Jusqu'à avis contraire, le service se fera, autant que possible comme suit : (si le temps le permet)—commençant le 15 courant.

Du Quai Jacques-Cartier—A 9½, 10½, 11½ heures A.M. et 12.30, 1½, 2½, 3½, 4½, 5½ et 6½ heures P.M.

De l'Ile—A 10, 11 heures A.M., Midi, 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 heures P.M.

Le Dimanche—Du Quai Jacques-Cartier : 9½ heures A.M., 12.30, 1½, 2½, 3½, 4½, 5½ et 6½ heures P.M. De l'Ile : 10½ heures A.M., 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 heures P.M.

Prix du Passage (aller et retour), 10c ; Enfants au-dessous de 10 ans 5c ; au-dessous de 3 ans gratis.
15 Mai. 257

Cie. de Navigation de la Rivière Ottawa

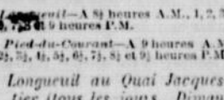

Ligne Directe Quotidienne entre

MONTRÉAL et OTTAWA

(VAPEURS DE LA MALLE)

Les Passagers par les vapeurs du jour partiront par le train de 7½ A.M. pour Lachine, faisant connexion avec le bateau. Billets de retour à prix réduits.

EXCURSIONS

Pour un voyage de jour par le Lac des Deux Montagnes à Carillon, retournant par les rapides le soir, prenez le train de 7.15 a.m. pour Lachine afin de vous embarquer sur le vapeur. Prix du voyage, aller et revenir, $1.25.

Pour une excursion par les rapides, le vapeur laissera Lachine à l'arrivée du train de 5 p.m. de Montréal. Prix du passage, aller et revenir, 50 cts.

Billets en vente aux principaux Hôtels et aux bureaux du Grand Tronc, 13, rue Bonaventure, Montréal.

Le fret est transporté tous les jours à prix réduits, du bureau du fret, 87, rue de la Commune, Bassin du Canal.

R. W. SHEPHERD,
Président.

29 mai.—257 x

Cie. de Navigation de Laprairie.

Le et après LUNDI, le 3 Juin, jusqu'à avis contraire, le vapeur *LAPRAIRIE*, Capt. DEMERS, partira aux heures suivantes autant que possible, (les dimanches et fêtes exceptés.)

De Laprairie :	*De Montréal :*
5.30 a.m. 1.00 p.m.	6.30 a.m. 4.00 p.m.
8.30 a.m. 5.30 p.m.	11.00 a.m. 6.30 p.m.

De plus ce vapeur sera à louer tous les dimanches. S'adresser à F. X. BEAUDRY, 134, rue St. Charles Borromée, entre 1 heure et 2 tous les jours.

J. PROSSEAU,
Secrétaire.

mai.—257 x

Seule Ligne Directe pour la France.

Compagnie Generale Transatlantique

ENTRE

New-York

ET LE

HAVRE

Les magnifiques vapeurs de cette ligne favorite pour le continent (cabines nouvelles ou nouvelles électriques) partiront de la jetée No. 42 de la Rivière du Nord, au pied de Morton Street, comme suit :—

Canada, Frangeul	7 Août, 12.30 P.M.
France, Trudelle	14 Août, 6.00 A.M.
Peruire, Dante	21 Août, 11.30 A.M.

Prix du passage pour le Hâvre :—

Première cabine (vin compris) en	$100
Deuxième " "	$ 65
Troisième " "	$ 35.

Billets aller et retour à prix réduits valable pendant une année.

Les paquebots *Pereire*, *Ville de Paris*, *St. Laurent*, ne prennent pas de passagers d'entrepont.

Les voyageurs américains qui vont sur le continent européen ou qui en reviennent évitent en prenant ces steamers les risques inutiles de voyage par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche tout en s'épargnant beaucoup d'argent, d'ennui et de temps.

LOUIS DE BERIAN, AGENT,
55, Broadway.
OU A
D. MASSON & CIE,
Agents pour Montréal.

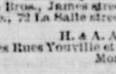

Ligne Allan.

SOUS CONTRAT avec le Gouvernement Canadien pour le transport des MALLES de CANADA et des ETATS-UNIS.

1878—Arrangements d'Eté—1878

Les Lignes de cette Compagnie se composent des Vapeurs suivants, de première classe à plein pouvoir, construits sur La Clyde en fer et à double engin.

VAISSEAUX.	TONS.	COMMANDANTS
Sardinian	4100	Lt. J. E. Dutton, R.N.R
Circassian	4300	Capt. James Wylie.
Polynesian	4100	" Brown.
Sarmatian	3900	" A. D. Aird.
Hibernian	3434	Lt. P. Archer, R. N. R.
Caspian	3300	Capt. Trocks.
Scandinavian	3000	" Richardson
Prussian	3000	" R. S. Watts.
Austrian	2700	" H. Wylie.
Nestorian	2700	" Barclay.
Moravian	2650	" Graham.
Peruvian	3000	Lt. W. H. Smith, R.N.R.
Manitoban	2700	Capt. McDougall.
Nova Scotian	3200	" Jos. Ritchie.
Canadian	2600	" Niel McLean.
Corinthian	2200	" Menzies.
Acadian	1350	" Caiel.
Waldensian	2800	" J. G. Stephen.
Prussian	2600	" James Nevitt.
Newfoundland	1500	" Myllus.

Les STEAMERS de la Ligne de Liverpool faisant voile de Liverpool chaque JEUDI, et de Québec chaque SAMEDI, apportant à Londonderry pour recevoir à bord, et à terre, les Malles et les Passagers pour l'Irlande et l'Ecosse, doivent partir :

DE QUÉBEC :

Circassian	Samedi, 18 Mai.
Moravian	Samedi, 25 Mai.
Peruvian	Samedi, 1er Juin.
Scandinavian	Samedi, 8 Juin.
Polynesian	Samedi, 15 Juin.
Sarmatian	Samedi, 22 Juin.

Prix du passage de Québec :

Cabine	$70 et $80
(selon l'accommodation.)	
Intermédiaire	$40
Entrepont, d'Halifax	$30.00

Les Vapeurs de la Ligne de Glasgow feront voile de Québec pour la Clyde le ou vers chaque Jeudi :

Waldensian	Jeudi, 16 Mai.
Phœnician	Jeudi, 23 Mai.

Les vapeurs de la Ligne d'Halifax laisseront Halifax pour St. Jean, T.-N., et Liverpool comme suit :

Nova Scotian	24 Mai.
Hibernian	31 Juin.
Caspian	25 Juin.

Prix du passage entre Halifax et St. Jean :

Cabine	$30.00
Entrepont	$20.00

Un Chirurgien expérimenté est à bord de chaque vaisseau.

Les Cabines ne seront pas retenues à moins d'être payées d'avance.

Billets directs pour Liverpool, les différents Ports du Continent et toutes les parties du Canada et les Etats de l'Ouest.

Pour Fret et autres renseignements, s'adresser : A Portland à H. & A. Allan, ou à J. L. Farmer ; Québec, 5, Allans, Rimouski, à John M. Currie, 21 Quai d'Orléans ; Paris, à Gustave Bossange, Rue du 4 Septembre ; Anvers, à Aug. Schmith & Cie, ou Richard Berns, Rotterdam, à Boys & Cie ; Hambourg, à C. Ruge ; Bordeaux, à Fauvel Moss & Cie. ; Brême, à Heinr Ruppel & Sons ; Belfast, à Charley & Malcolm ; Londres, à Montgomerie & Greenhorne, 17 Gracechurch street ; Glasgow, à James & Alex. Allan, 70 Great Clyde street ; Liverpool, à Allan Bros, James street ; Chicago, à Allan & Cie, 72 La Salle street ; ou à

H. & A. ALLAN,
Coin des Rues Youville et Commune,
Montréal.

16 mai. 29

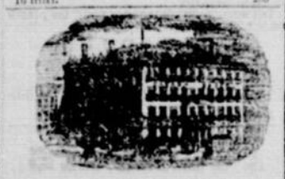

HOTEL DU CANADA

RUE ST. GABRIEL, MONTREAL, P.Q.

Cet hôtel, le plus ancien et le plus favorablement connu du public voyageur en Canada, vient de subir des réparations considérables et peut avantageusement supporter la comparaison avec les meilleurs hôtels de Montréal et du pays. Le propriétaire devait ces améliorations à la clientèle nombreuse et distinguée qui fréquente son établissement depuis tant d'années et se compose de membres du clergé, de la magistrature et du barreau, de commerçants et agents de commerce canadiens et étrangers, etc., etc.

Le propriétaire n'a rien négligé pour que le service des chambres et celui de la table soient faits d'une manière irréprochable.

Les prix sont des plus modérés, une réduction considérable ayant été fait sur les anciens prix.

On trouvera l'omnibus de l'Hôtel à toutes les Stations de Chemins de Fer et aux débarcadères des bateaux à vapeur.

A. BÉLIVEAU,
Propriétaire.

4 Juin. 264

VILLÉGIATURE D'ÉTÉ.

Mont St. Hilaire

L'HOTEL IROQUOIS

Sera ouvert de bonne heure cette saison. Les personnes qui désireraient retenir des chambres pour la saison doivent le faire immédiatement. Les hommes d'affaires pourront aller à Montréal presque tous les jours après la pension et les passages de chemin de fer et d'omnibus pour

$46 par mois.

S'adresser à
CAMPBELL FRERES,
Station St. Hilaire.

15 Mai.—257 tm

Poissons Dorés.

Le vivier de nouvelle quantité de Poissons Dorés très gros, je le vends en gros et en détail à des prix réduits.

J. GOULDEN,
Pharmacien,
175, Rue St. Laurent.

BANDAGES, BANDAGES,

Bandages de toutes sortes. Un grand assortiments les plus complets dans tous les genres les plus nouveaux et les plus perfectionnés, pouvant servir pour les enfants et les adultes de tout âge. Aussi bonnet pour chirurgie, supporteurs, ceintures de flanelle, bas de soie, coussins pour grossesse, etc.

JAMES GOULDEN,
175, Rue St. Laurent.

21 Juin. 29—k

Avis aux Consommateurs de Gaz.

Les soussignés sont maintenant occupés à fabriquer et à ajuster leur

Economisateur de Gaz

et garantissent une économie de 20 à 40 pour cent, selon la position. Le public est respectueusement invité de venir à notre magasin pour assister à l'essai qu'on en fait sur le "Gas Meter" qui a été ajusté pour cette fin.

ROBERT MITCHELL & CIE.,
Plombiers et Ajusteurs de Tuyaux à Vapeur et à Gaz, etc., coin des Rues St. Pierre et Craig.

29 mai. 219—tm k

LE PARFAIT RÉFRIGÉRANT

Patenté de Kimball—Le 7 Août 1876

Grâce à l'agencement particulier de ce réfrigérant patenté, l'air est asséché et purifié par une circulation continuelle à travers la glace, donnant ainsi un air froid et sec. Le réfrigérant est en bois double avec une cache de 4 pouces entre les cloisons, évitant ainsi les odeurs fétides et empêchant les produits par l'action chimique des acides sur le zinc avec lequel les réfrigérants ordinaires sont doublés. Il n'est pas du tout nécessaire de le tenir en le lavant, ce qui économise beaucoup de temps et de travail. Il est construit de n'importe quelle grandeur jusqu'à cent pieds. Une attention spéciale accordée aux hôteliers, bouchers, épiciers, etc.

Nous les recommandons qui s'en servent : Hôtel Windsor ; Harl, Molson & Cie., 19, rue McGill ; Hôtel Ottawa, Alex. Coutry, 10 et 12 rue Radegonde.

Manufacturé sous la surveillance spéciale du propriétaire de la patente, 85, rue Chatham, Montréal.

21 mai.—hm k 222

GLACIERE BARIL PATENTEE

A deux courants d'air

Pour empêcher les viandes de sucer dans la glacière

Cette glacière a été patentée en 1877 et porte le numéro 7753. Elle est en usage chez tous les principaux bouchers de Québec et de Montréal.

Cette glacière est indispensable dans les ouvroirs, Collèges Hôpitaux, etc., ainsi que dans les Hôtels et, Maisons privées, aux directeurs ou propriétaire de ces maisons couvrent de l'économie en usant de glacières. Pour plus amples informations s'adresser à

JOSEPH E. BARIL,
Bureau de Poste, Montréal.

21 mai. 211—tm A C z

Manufacture de St. Bonaventure

MEUBLES EN DÉTAIL

AUX

PRIX DU GROS!

Les propriétaires de cet établissement, dans le dessein de pourvoir l'avantage du public, un MAGASIN DE DETAIL sur

No. 463, rue Notre-Dame,

où les acheteurs pourront se procurer des meubles aux PRIX DU GROS.

Voici quelques prix :

MOBILIER DE CHAMBRE A COUCHER, NOYER NOIR	$25.
MOBIL